

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple, un But, une Foi

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CENTRE DE FORMATION JUDICIAIRE



SECTION PROTECTION SOCIALE ET JUDICIAIRE DES MINEURS

SOUS SECTION : EDUCATEURS SPECIALISES

MÉMOIRE DE FIN DE FORMATION

Sujet :

**ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES
SCOLAIRES DES ENFANTS PLACÉS EN FAMILLES
D'ACCUEIL ET EN CENTRE FÉRMÉ :**

*Cas des enfants des familles d'accueil de IRIS et du Centre
d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing*

Présenté par :

Moussa Djigui SARR

Sous la direction de :

M. Oumar NDIAYE

PROMOTION 2023 - 2025

DÉDICACES

À mes parents,

Pour votre amour inconditionnel, vos sacrifices silencieux et la foi que vous avez toujours placée en moi. Vous êtes les premiers éducateurs de ma vie.

À ma famille,

Pour votre patience, vos encouragements et votre soutien constant tout au long de ce parcours.

À mes camarades de promotion et amis-immas du CFJ,

Pour les moments de partage, d'entraide et de complicité qui ont rendu cette formation si humaine et enrichissante.

À **Diarra Diouf Ndoye**, « *ma bestie* », si tôt arrachée à notre affection. Que la lumière que tu répandais dans nos cœurs éclaire ta voie, qu'elle te guide vers firdaws.

À tous les enfants en situation de vulnérabilité,

Puissent vos parcours inspirer des engagements sincères et des politiques plus justes.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sans l'appui bienveillant de nombreuses personnes auxquelles j'exprime ma profonde gratitude.

Je remercie tout d'abord **Monsieur Oumar Ndiaye**, mon directeur de mémoire, pour son accompagnement, sa disponibilité et la rigueur intellectuelle qu'il m'a transmise. Ses conseils et ses orientations ont été essentiels à la réalisation de ce travail.

Ma reconnaissance s'adresse également à **M. Momar Mbaye Gueye** ainsi qu'à l'ensemble de **l'équipe pédagogique du Centre de Formation Judiciaire (CFJ)**, pour la qualité de l'enseignement dispensé et pour leur engagement constant en faveur de la formation des éducateurs spécialisés.

Je tiens à remercier tout particulièrement **le personnel du Centre d'Adaptation Sociale de Nianing** ainsi que **l'équipe d'IRIS DAKAR** notamment Mme. **Rebeca Sène** et **M. Benjamin Mané** pour leur accueil, leur confiance et leur précieuse collaboration lors de la collecte des données. Leur ouverture et leur disponibilité ont largement contribué à la richesse de cette recherche.

Mes remerciements vont aussi à **mes camarades de promotion**, pour les échanges stimulants, l'esprit d'équipe et le soutien mutuel tout au long de cette formation.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à **ma famille**, qui a toujours cru en moi et soutenu mes projets, et à **tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEMO	Service de l'action éducative et de la protection sociale en milieu ouvert
BFEM	Brevet de fin d'études moyennes
CADBE	Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant
CAS	Centre d'Adaptation Sociale
CFEE	Certificat de fin d'études élémentaires
CFJ	Centre de Formation Judiciaire
CIDE	La Convention internationale des droits de l'enfant
CP	Code Pénal
CPP	Code de Procédure Pénale
DGPJS	Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale
ETP	Enseignement Technique Professionnel
IA	Inspection d'académie
IRIS	Mission Chrétienne IRIS Dakar
MEN	Ministère de l'éducation nationale
OGP	Ordonnance de garde provisoire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAQ-SPE	Programme d'amélioration de l'accès et de la qualité des services socio-éducatifs de protection de l'enfance
SNPE	Stratégie nationale de protection de l'enfant
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Comparaison des moyennes de Khalil, Ndiagua et Ali	46
Figure 2: Perception du bien-être, du sentiment de sécurité et de la confiance en l'avenir	47
Figure 3 : Comparaison des performances scolaires de Fatoumata, Joys et Mouhamed	48
Figure 4 : Perceptions du bien-être, de la sécurité et de la satisfaction générale	49
Figure 5 : Moyennes Générales CAS vs IRIS.....	54
Figure 6 : Profil de bien-être global CAS vs IRIS	55
Figure 7 : Synthèse du modèle éducatif intégré	55

LISTE DES TABLEAUX,

Tableau I : Tableau synthétique récapitulant les résultats principaux des deux milieux de placement (performances scolaires, bien-être, sécurité affective)	54
---	----

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	7
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE	11
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET POSITION DU PROBLEME	12
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	14
CHAPITRE 3 : JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE.....	17
CHAPITRE 4 : CADRE DE RÉFÉRENCE STRICTO SENSU	19
CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	26
DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE.....	27
CHAPITRE 6 : OPTION MÉTHODOLOGIQUE ET STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE	28
CHAPITRE 7 : L’UNIVERS DE LA RECHERCHE.....	33
CHAPITRE 9 : LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE.....	38
CHAPITRE 10 : L’ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.....	41
TROISIÈME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	44
CHAPITRE 11 : PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	45
CHAPITRE 12 : ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES DEUX MILIEUX DE PLACEMENT	51
CONCLUSION GÉNÉRALE	56
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXES	64
TABLES DES MATIERES	75

INTRODUCTION GENERALE

L'enfant, au-delà de sa fragilité apparente, demeure le socle sur lequel se bâtit toute société. Garant de la continuité humaine, il représente à la fois l'avenir et la mémoire vivante d'une communauté. Pourtant, dans de nombreux contextes, y compris au Sénégal, son équilibre et sa sécurité peuvent être compromis par des réalités sociales complexes : pauvreté, rupture familiale, migration, ou encore violences domestiques. Face à ces vulnérabilités, la protection de l'enfance apparaît non seulement comme un devoir moral, mais aussi comme un impératif de développement humain durable.

C'est dans cette optique que l'État du Sénégal, à travers la Direction de la Protection de Judiciaire et Sociale (DGPJS) et ses partenaires, s'efforce de promouvoir des modes de placement alternatifs, notamment les familles d'accueil, afin de compléter les dispositifs institutionnels classiques.

Ainsi, Dix-sept mille cinquante-sept (17 057) enfants et jeunes parmi lesquels treize mille quatre cent dix-neuf (13 419) mineurs en danger, deux mille sept cent quatre-vingt-douze (2 792) mineurs en conflit avec la loi, huit cent quatorze (814) mineurs victimes et trente-deux mineurs (32) témoins ont bénéficié des prestations des services de la DGPJS durant l'année 2023. Les centres ont accueilli cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (5 297) mineurs qui ont pu bénéficier d'un placement scolaire (52%), d'un enseignement technique professionnel (25%), d'un apprentissage ou d'une formation professionnelle (23%) au moment où les services de l'AEMO ont suivi et orienté onze mille sept cent soixante (11 760) enfants et jeunes. Sur ces effectifs, les enfants bénéficiant d'une OGP se chiffrent à quatorze mille six cent onze (14 611) dont huit mille sept cent quatre-vingt-six (8 786) garçons et cinq mille huit-cent vingt-cinq (5 825) filles. Ces résultats montrent l'immensité des actions de la DPJS et de ses services extérieurs en termes de prévention de la délinquance, de protection, de prise en charge de la vulnérabilité, de scolarisation, de formation et d'assistance judiciaire des mineurs.¹

Également, le Programme d'amélioration de l'accès et de la qualité des services socio-éducatifs de protection de l'enfance (PAQ-SPE), un projet se joignant à cet effort et financé à hauteur de 3 millions d'euros par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et mis en œuvre par le Ministère de la Justice lui aussi, vise à réhabiliter et à moderniser les structures afin d'assurer une meilleure qualité et des normes plus élevées en matière de sécurité, d'hygiène et d'éducation.² Ce changement de paradigme traduit une volonté de

¹ DGPJS. (2023). *Rapport statistique annuel*. Dakar: Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale.

² Le Quotidien. (2025). « Amélioration des conditions de vie des enfants : Le ministre de la justice appelle à agir sans relâche », <https://lequotidien.sn/amelioration-des-conditions-de-vie-des-enfants-le-ministre-de-la-justice-appelle-a-agir-sans-relache/>.

privilégier un environnement familial stable, propice à l'épanouissement global de l'enfant, par opposition à la prise en charge en centres fermés ou institutions collectives, souvent perçues comme plus restrictives.

Au fil de la pratique professionnelle et des expériences de stage, une question essentielle s'est imposée :

Les enfants placés en famille d'accueil réussissent-ils mieux, sur le plan scolaire et affectif, que ceux vivant en institution ?

Cette interrogation constitue le noyau de la problématique du présent mémoire, intitulé :

« Analyse comparative des performances scolaires des enfants placés en familles d'accueil et centre fermé. »

Ce sujet prend racine dans un contexte d'amélioration du système de protection au Sénégal, où les politiques publiques cherchent à renforcer la prise en charge communautaire et familiale. Il s'agit d'évaluer concrètement, à partir de données recueillies sur le terrain, dans quelle mesure le milieu de placement influence la réussite scolaire, le bien-être et la stabilité psychosociale de l'enfant.

L'hypothèse principale posée est que **le cadre familial favorise une meilleure réussite éducative et un équilibre affectif plus durable** que le milieu institutionnel. Cette hypothèse s'appuie sur les travaux de John Bowlby (1969) sur la théorie de l'attachement et ceux de Bronfenbrenner (1979) sur les interactions entre l'enfant et son environnement. Ces auteurs montrent que la relation de proximité, la stabilité et le sentiment d'appartenance jouent un rôle déterminant dans le développement intellectuel et émotionnel de l'enfant.

Pour vérifier cette hypothèse, une démarche quantitative a été privilégiée, à travers des questionnaires et entretiens semi-directifs menés auprès d'enfants placés, de leurs encadrants et enseignants, ainsi que l'exploitation de relevés de notes scolaires. L'étude a porté sur deux terrains contrastés :

- le **Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing**, structure institutionnelle relevant du Ministère de la Justice ;
- et la **Mission Chrétienne IRIS Dakar**, qui encadre un programme de **placement en familles d'accueil**.

Ces deux environnements offrent une comparaison pertinente entre deux modes de prise en charge complémentaires : l'un fondé sur la vie communautaire et l'encadrement collectif, l'autre sur la proximité relationnelle et le soutien individualisé.

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont :

1. Analyser les performances scolaires des enfants selon leur cadre de placement ;

2. Identifier les facteurs favorisant ou freinant leur réussite et leur bien-être ;
3. Comparer les dynamiques éducatives, relationnelles et psychosociales des deux milieux.

Sur le plan structurel, le mémoire s'articule en trois grandes parties :

- La première partie présente le **cadre de référence**, en définissant les concepts clés, les fondements théoriques et les approches éducatives liées au placement des enfants.
- La deuxième partie expose la **démarche méthodologique**, détaillant le type de recherche, les outils utilisés et le terrain d'enquête.
- La troisième partie est consacrée à **l'analyse et à l'interprétation des résultats**, à travers une comparaison des données recueillies au CAS de Nianing et dans les familles d'accueil IRIS, avant de dégager les enseignements et perspectives éducatives.

Ce mémoire s'inscrit ainsi dans une perspective à la fois scientifique et humaniste. Il ambitionne de contribuer à la réflexion sur les politiques de protection de l'enfance au Sénégal, tout en réaffirmant le rôle essentiel de la famille, qu'elle soit biologique, élargie ou d'accueil, comme premier espace de socialisation, d'amour et d'apprentissage. À travers cette étude, l'éducateur spécialisé retrouve le cœur même de sa mission : accompagner chaque enfant dans la découverte de son potentiel, la construction de son identité et la conquête de son avenir.

PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET POSITION DU PROBLEME

1. Problématique générale

Le placement des enfants privés de soutien parental constitue aujourd'hui une question centrale dans les politiques publiques de protection de l'enfance, au Sénégal comme dans le monde. Ces enfants, souvent victimes de situations de vulnérabilité extrême (pauvreté, violence, négligence ou abandon), nécessitent un accompagnement adapté pour garantir leur développement physique, psychologique et éducatif.

Au Sénégal, la protection de remplacement s'organise principalement autour de deux dispositifs : le placement institutionnel dans les centres spécialisés, tels que le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing, et le placement familial, comme celui mis en œuvre par la Mission Chrétienne IRIS DAKAR, qui confie les enfants à des familles d'accueil formées et suivies.

Les Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (Nations Unies, 2009) recommandent de privilégier le placement familial, jugé plus propice à la stabilité affective, à la socialisation et à la réussite scolaire de l'enfant. Pourtant, dans la réalité sénégalaise, les placements institutionnels restent majoritaires, du fait d'un manque de familles d'accueil, d'une faible coordination entre acteurs et d'une insuffisance de moyens logistiques et humains.

Ces limites interrogent : le type de placement influe-t-il réellement sur la réussite scolaire et le bien-être global des enfants ? Dans quelle mesure la vie en institution, souvent plus encadrée mais impersonnelle, diffère-t-elle d'une intégration familiale ? Ces questionnements constituent le cœur de la présente recherche, qui vise à comparer les deux dispositifs pour en dégager les apports et les limites.

2. Objet d'étude et question de recherche

L'objet de cette étude porte sur l'analyse comparative des performances scolaires et du bien-être psycho-social des enfants placés en famille d'accueil et de ceux placés en institution au Sénégal. L'objectif n'est pas seulement de mesurer des écarts de résultats scolaires, mais aussi de comprendre comment le milieu éducatif et affectif influence le développement global de l'enfant.

L'étude s'appuie sur deux terrains contrastés :

- Le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing, structure publique relevant du Ministère de la Justice, accueillant des garçons en situation de vulnérabilité.
- La Mission Chrétienne IRIS DAKAR, association reconnue depuis 2019 qui met en œuvre un programme de placement familial pour les enfants en danger.

Ces deux environnements, par leur nature et leur philosophie d'action, offrent une base empirique solide pour observer comment les conditions de vie, la qualité du suivi éducatif et la dynamique relationnelle influencent la réussite et l'équilibre des enfants placés. Ainsi, la question générale de recherche est la suivante : *Dans quelle mesure le cadre de placement familial ou institutionnel influence-t-il la réussite scolaire, la socialisation et le bien-être global des enfants pris en charge au Sénégal ?*

Cette question sera explorée à travers trois axes interdépendants :

1. Les performances scolaires et la motivation d'apprentissage ;
2. La qualité des relations sociales et affectives ;
3. Le bien-être global perçu par les enfants et leurs encadrants.

Ces axes permettront d'évaluer les retombées concrètes des deux types de placement sur la trajectoire éducative et psycho-affective des enfants.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Les fondements théoriques du placement de l'enfant

La question du placement des enfants privés de soutien parental a fait l'objet de nombreuses recherches dans le champ du travail social, de la psychologie du développement et des politiques sociales. Selon John Bowlby (1988), fondateur de la théorie de l'attachement, la stabilité relationnelle et la constance des figures de référence constituent les bases de la sécurité affective de l'enfant. L'absence de liens affectifs stables, souvent observée dans les institutions, fragilise la personnalité et freine le développement socio-affectif.³

Dans la même lignée, Ainsworth (1991) a montré que la construction du lien d'attachement dépend de la qualité de la réponse émotionnelle de l'adulte aux besoins de l'enfant.⁴ Cette approche théorique constitue une référence majeure pour l'analyse des effets différenciés du placement institutionnel et du placement familial.

Les Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (Nations Unies, 2009) traduisent ces principes sur le plan politique : elles recommandent de privilégier le milieu familial dans toute mesure de protection, en affirmant que « le placement institutionnel ne doit intervenir qu'en dernier recours et pour la durée la plus courte possible »⁵. Cette orientation internationale marque un tournant vers une vision plus humaniste et individualisée de la prise en charge.

³ Bowlby, J. (1988). *A Secure Base: Clinical Applications of Attachment Theory*. Routledge.

⁴ Ainsworth, M. D. S. (1991). *Attachments and other affectional bonds across the life cycle*. In C. M

⁵ Nations Unies (2009). *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants*.

2. Enseignements des recherches empiriques internationales

Plusieurs études comparatives ont démontré les effets différenciés du milieu de placement sur la réussite scolaire et le bien-être des enfants. Une vaste étude multicentrique réalisée dans cinq pays à revenu faible et intermédiaire (Kenya, Éthiopie, Tanzanie, Inde et Cambodge) a révélé que les enfants placés dans des cadres familiaux présentaient une meilleure santé mentale et de meilleurs résultats scolaires que ceux vivant en institution⁶ (*Three-year change in the wellbeing of orphaned and separated children in institutional and family-based care settings*, PubMed, 2014).

De leur côté, Chartier et Blavier (2022), dans une recherche publiée dans *Child & Family Social Work*⁷, ont comparé les trajectoires d'enfants placés en institutions et en familles d'accueil. Les résultats montrent que les enfants placés en famille d'accueil développent davantage d'estime de soi, de confiance et de motivation scolaire, à condition que la famille bénéficie d'un accompagnement professionnel régulier. Les auteurs soulignent que l'efficacité du placement familial dépend de la stabilité du foyer, de la formation des familles et du suivi socio-éducatif.

L'étude de BMC Public Health (2022) sur le *care environment and educational attainment*⁸ a, quant à elle, confirmé que les enfants évoluant dans un cadre de soins familial ou communautaire atteignent des niveaux d'éducation plus élevés et présentent une meilleure adaptation sociale. Ces résultats s'expliquent par la disponibilité affective, la stimulation individuelle et le sentiment d'appartenance que favorise le cadre familial.

Enfin, le rapport de l'UNICEF (2023) intitulé *In Focus: Ending the Institutionalization of Children and Keeping Families Together*⁹ estime que plus de 5,4 millions d'enfants vivent encore en institution dans le monde. L'organisation y démontre que la vie en structure collective engendre souvent un retard cognitif et émotionnel, lié à la standardisation du quotidien, à la faible individualisation du suivi et au manque de continuité affective.

Ces différentes études convergent vers un même constat : la qualité du milieu de placement influence directement la réussite éducative et le bien-être psychologique de l'enfant.

⁶ *Three-year change in the wellbeing of orphaned and separated children in institutional and family-based care settings in five low- and middle-income countries*. PubMed, 2014.

⁷ Chartier, S., & Blavier, A. (2022). *Are Children in Foster Care in Better Psychological Health than Children in Institutions?* *Child & Family Social Work*.

⁸ *Effect of care environment on educational attainment among orphaned and separated children and adolescents in Western Kenya*. BMC Public Health, 2022.

⁹ UNICEF. (2023). *In Focus: Ending the Institutionalization of Children and Keeping Families Together*.

Les cadres familiaux, lorsqu'ils sont bien accompagnés, offrent des conditions plus propices à la croissance, à l'apprentissage et à l'équilibre émotionnel.

3. Analyse critique et justification du choix de recherche

La littérature internationale offre un cadre conceptuel solide pour comprendre les effets du placement sur le développement de l'enfant. Toutefois, ces recherches ont été majoritairement menées dans des contextes occidentaux ou asiatiques, disposant de systèmes de protection de l'enfance structurés. Les données issues de pays africains ou d'autres contextes socio-économiques similaires au Sénégal restent rares et fragmentaires.

Cette absence de données locales constitue en elle-même un argument scientifique fort justifiant la présente étude. Elle souligne la nécessité de produire des connaissances empiriques contextualisées, capables d'éclairer les politiques nationales et les pratiques professionnelles. L'analyse comparative entre le placement familial (IRIS DAKAR) et le placement institutionnel (CAS de Nianing) permettra ainsi de vérifier si les constats observés à l'échelle internationale se confirment dans le contexte sénégalais.

CHAPITRE 3 : JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

1. Pertinence scientifique

Le placement des enfants privés de soutien parental constitue un champ d'étude essentiel dans le domaine de la protection de l'enfance et du travail social. Bien que la littérature internationale ait largement démontré les effets différenciés du placement familial et institutionnel sur le développement de l'enfant, peu de recherches ont examiné ces dynamiques dans le contexte sénégalais ou ouest-africain.

Cette rareté des données empiriques locales met en évidence un vide scientifique : il existe peu d'éléments permettant d'évaluer l'efficacité réelle des placements en familles d'accueil comparativement à ceux en institutions dans des contextes marqués par la précarité économique et la faiblesse des ressources éducatives.

La présente étude se justifie donc par la nécessité de produire une connaissance contextualisée, capable de contribuer à l'enrichissement des théories existantes et d'offrir une compréhension plus nuancée des effets du placement dans des environnements socio-culturels spécifiques. En ce sens, elle ambitionne de contribuer modestement à combler un manque scientifique en articulant les approches conceptuelles issues des modèles internationaux aux réalités du système de protection de l'enfance au Sénégal.

2. Pertinence sociale et institutionnelle

Sur le plan social, cette recherche trouve toute sa légitimité dans les enjeux actuels de l'amélioration de la protection de l'enfance au Sénégal. Les autorités publiques, à travers la Direction de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS), promeuvent depuis plusieurs années la diversification des modes de placement, en mettant l'accent sur le développement du placement en famille d'accueil comme alternative durable à l'institutionnalisation.

Cependant, la mise en œuvre de ces orientations demeure confrontée à plusieurs défis :

- le manque de familles d'accueil formées et accompagnées ;
- la difficulté d'évaluer les retombées éducatives de ces placements ;
- et la faible coordination entre les acteurs publics et associatifs impliqués.

Dans ce contexte, la recherche vise à fournir des éléments objectifs d'évaluation permettant d'orienter les politiques publiques et d'appuyer les programmes associatifs tels que IRIS DAKAR, engagés dans la promotion du modèle familial. Les résultats attendus contribueront à renforcer les stratégies d'intervention des éducateurs spécialisés, des travailleurs sociaux et des

décideurs institutionnels, en éclairant les conditions qui favorisent la réussite scolaire et le bien-être des enfants placés.

3. Pertinence pratique et professionnelle

D'un point de vue professionnel, cette étude s'inscrit dans une démarche de valorisation du rôle de l'éducateur spécialisé au sein du dispositif de protection de l'enfance. L'éducateur constitue un acteur pivot dans le suivi, la médiation et l'accompagnement des enfants placés, qu'ils soient en famille ou en institution.

En comparant deux environnements de placement, la famille d'accueil (IRIS DAKAR) et le centre institutionnel (CAS de Nianing), cette recherche permettra :

- d'identifier les bonnes pratiques éducatives propres à chaque cadre ;
- de comprendre les facteurs favorisant la réussite scolaire et sociale des enfants ;
- et de proposer des axes d'amélioration pour renforcer la qualité du suivi éducatif.

Les résultats serviront également de support de réflexion pour la formation des éducateurs spécialisés, en mettant en lumière l'importance de l'accompagnement individualisé et de la coopération interinstitutionnelle.

Sur le plan personnel, le choix de ce thème découle d'un intérêt professionnel et humain pour la problématique de la protection des enfants en situation de vulnérabilité. L'expérience de terrain acquise au contact des structures d'accueil, notamment dans le cadre du projet IRIS DAKAR, a mis en évidence les écarts importants entre les modèles de placement et leurs effets sur le parcours éducatif des enfants. Cette immersion a suscité un questionnement profond : comment assurer à chaque enfant placé un cadre qui favorise à la fois son apprentissage, son équilibre psychologique et son intégration sociale ? C'est pour tenter de répondre à cette préoccupation que cette étude a été entreprise, avec la conviction que la qualité du milieu d'accueil est un déterminant majeur du développement global de l'enfant.

CHAPITRE 4 : CADRE DE RÉFÉRENCE STRICTO SENSU

Tout travail de recherche en sciences sociales s'appuie sur un cadre théorique, véritable ossature conceptuelle qui oriente la réflexion, éclaire la lecture des faits et fonde la démarche analytique. Il ne s'agit pas d'un simple inventaire de définitions, mais d'un système organisé de concepts et de relations permettant d'expliquer le phénomène étudié à la lumière des connaissances existantes. Dans le cas présent, le cadre théorique a pour objet d'analyser les effets du type de placement (familial ou institutionnel) sur deux dimensions fondamentales du développement de l'enfant : la réussite scolaire et le développement psycho-social. Cette analyse s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire mobilisant les apports de la psychologie du développement, de la sociologie de l'éducation et du travail social, tout en intégrant les recommandations issues des instances internationales de protection de l'enfance. Ainsi, à travers une mise en dialogue des travaux de Bowlby (1969), Erikson (1968), Perrenoud (1994), et des études récentes menées par l'UNICEF, Save the Children (Browne, 2009) et Dozier et al. (2018), ce cadre théorique vise à construire une compréhension intégrée du placement comme processus éducatif et social, capable de façonner durablement la trajectoire de vie des enfants.

1. Les fondements théoriques du placement de l'enfant

1.1. Le placement comme mesure de protection

Le *placement* se définit comme une mesure temporaire de protection décidée par une autorité compétente lorsqu'un enfant est menacé dans son environnement familial.

Selon l'UNICEF, il s'agit d'une *protection de remplacement* visant à garantir à l'enfant un cadre stable, sécurisant et favorable à son développement global, lorsque sa famille d'origine n'est plus en mesure de le faire. Les Lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants (2009) insistent sur le caractère provisoire et subsidiaire du placement, qui ne doit être envisagé qu'après épuisement de toutes les alternatives de maintien dans la famille biologique. Elles distinguent deux principales modalités :

- le placement familial, où l'enfant est accueilli par une famille d'accueil, une tutelle ou une adoption ;
- et le placement institutionnel, assuré dans un foyer, un centre d'accueil ou un établissement éducatif spécialisé.

Dans les deux cas, le principe directeur demeure celui de **l'intérêt supérieur de l'enfant** (article 3 de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, ONU, 1989).

Ainsi, le placement ne constitue pas une fin en soi, mais un **moyen de garantir le droit fondamental de l'enfant à la protection et à l'éducation**, dans un environnement où il puisse se reconstruire et se développer harmonieusement.

Au Sénégal, le placement des mineurs trouve son fondement dans un ensemble de textes juridiques visant à garantir la protection, la sécurité et le développement harmonieux de l'enfant.

Parmi ces textes, le **Code de procédure pénale sénégalais**, en son **article 575**, prévoit la possibilité pour le juge d'instruction de **confier provisoirement un mineur** à différentes structures selon la nature de la situation. Ce texte stipule notamment que :

« Le juge d'instruction peut confier provisoirement le mineur :

1. À ses parents, à son tuteur ou à la personne qui en avait la garde ainsi qu'à une personne digne de confiance ;
2. À un centre d'accueil ou une section d'accueil d'une institution publique ou privée habilitée à cet effet ;
3. À un établissement hospitalier ;
4. À un établissement ou à une institution de formation professionnelle ou de soins de l'État, d'une administration publique ou d'une œuvre privée habilitée et agréée. »

(Code de procédure pénale du Sénégal, art. 575)¹⁰.

Cet article établit donc **la base légale du placement comme mesure de protection judiciaire**. Il reconnaît la diversité des cadres d'accueil familiaux, institutionnels ou éducatifs et souligne la finalité temporaire et révisable de la mesure. Le juge d'instruction conserve la latitude de **choisir la modalité de placement la plus adaptée à l'intérêt supérieur de l'enfant**, principe cardinal consacré par la Convention relative aux droits de l'enfant (ONU, 1989), à laquelle le Sénégal est partie.

Dans cette perspective, le placement est envisagé non pas comme une simple mesure de retrait, mais comme **une mesure éducative, réparatrice et protectrice**, visant à offrir un environnement sécurisant et à favoriser la réinsertion progressive de l'enfant dans son milieu familial ou social.

¹⁰ République du Sénégal, *Code de procédure pénale*, art. 575.

1.2. La théorie de l'attachement et le rôle du milieu familial

La théorie de l'attachement formulée par John Bowlby (1969) constitue un socle essentiel pour comprendre les effets du placement sur le développement de l'enfant. Selon cette théorie, l'établissement d'un lien affectif stable et sécurisant avec une figure de référence est indispensable à la formation de la personnalité et à l'équilibre émotionnel. Un attachement cohérent et fiable favorise la confiance en soi, la curiosité intellectuelle et la capacité à interagir positivement avec autrui. Inversement, la rupture des liens affectifs ou leur instabilité conduit à des troubles de l'attachement, souvent observés chez les enfants ayant connu des placements multiples ou précoces.¹¹

Les études longitudinales menées par Dozier et al. (2018) confirment que les enfants placés en famille d'accueil, bénéficiant d'une relation affective individualisée et durable, présentent des résultats scolaires et cognitifs supérieurs à ceux vivant dans des institutions.¹² Cette corrélation s'explique par la nature même du cadre familial, qui offre à l'enfant une continuité relationnelle, une attention personnalisée et un environnement émotionnel sécurisant. Ainsi, dans une perspective développementale, le placement familial favorise l'épanouissement intellectuel et affectif de l'enfant en lui permettant de se sentir reconnu, valorisé et soutenu dans son apprentissage.

1.3. Les limites structurelles du modèle institutionnel

Si les institutions de protection remplissent un rôle social indispensable, elles demeurent confrontées à des limites structurelles susceptibles de compromettre leur mission éducative. Selon Browne (2009), les environnements institutionnels, par leur caractère collectif et leur fonctionnement hiérarchisé, tendent à réduire la qualité des interactions affectives et la personnalisation du suivi éducatif. La rotation fréquente du personnel éducatif, la taille des groupes, et la standardisation des règles de vie limitent la création de liens significatifs entre éducateurs et enfants.¹³ Les études menées par Save the Children et l'UNICEF (2017) démontrent que les enfants vivant dans des institutions présentent plus de risques de désengagement scolaire, de retards de langage, et de troubles du comportement que ceux évoluant dans un cadre familial.¹⁴ Ces constats ne remettent pas en cause la pertinence du

¹¹ Bowlby, J. (1969). *Attachment and Loss, Vol. 1: Attachment*. New York: Basic Books.

¹² Dozier, M. et al. (2018). *Comparing Long-Term Placement Outcomes of Residential and Family Foster*

¹³ Browne, K. (2009). *The Risk of Harm to Young People in Institutional Care*. Save the Children Fund.

¹⁴ UNICEF (2017). *Children in Alternative Care*. UNICEF Global Child Protection Section.

modèle institutionnel, mais soulignent la nécessité de repenser ses modalités de fonctionnement, en privilégiant la dimension relationnelle et le travail de proximité.

Dans ce sens, le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing, étudié dans ce mémoire, illustre un dispositif institutionnel centré sur la rééducation et la réinsertion, mais où la personnalisation de la prise en charge reste parfois contrainte par le nombre d'enfants, le manque de personnel et les conditions logistiques.

2. Les dimensions éducatives et psychosociales du placement

2.1. La réussite scolaire : un indicateur d'intégration sociale

La réussite scolaire constitue un indicateur privilégié pour mesurer la qualité du processus de socialisation et d'insertion d'un enfant dans son environnement éducatif. Pour Perrenoud (1994), elle ne se limite pas à la performance académique mais englobe l'acquisition de compétences sociales, la motivation à apprendre et la capacité à s'adapter aux exigences de la vie scolaire. Chez les enfants placés, la réussite scolaire est influencée par plusieurs variables : la stabilité du cadre de vie, la qualité du soutien éducatif, le sentiment de sécurité affective et la reconnaissance de leurs efforts.¹⁵ Une étude comparative menée par Dozier et al. (2018) a montré que la stabilité émotionnelle et l'encadrement personnalisé sont deux déterminants majeurs du succès scolaire¹⁶.

Dans un contexte institutionnel, l'apprentissage peut être fragilisé par la rotation du personnel et la rigidité du cadre disciplinaire, alors qu'en famille d'accueil, la proximité affective et la valorisation individuelle stimulent la motivation et l'investissement scolaire. Ainsi, la réussite éducative devient le reflet de l'intégration psychosociale et du climat relationnel instauré dans le cadre du placement.

2.2. Le développement psycho-social et la résilience

Le concept de *développement psycho-social*, introduit par Erik Erikson (1968), postule que la construction de l'identité se déroule à travers une succession d'étapes où l'individu cherche à résoudre des tensions internes (confiance/méfiance, autonomie/doute, initiative/culpabilité, etc.). Chaque étape réussie renforce la capacité de l'enfant à affronter les défis suivants, tandis qu'un déséquilibre peut engendrer des troubles émotionnels ou relationnels.¹⁷

¹⁵ Perrenoud, P. (1994). *La construction du succès et de l'échec scolaire*. Paris : ESF Éditeur.

¹⁶ Dozier, M. et al. (2018). *Comparing Long-Term Placement Outcomes of Residential and Family Foster Care: A Meta-Analysis. Children and Youth Services Review*, Elsevier. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29333987>

¹⁷ Erikson, E. (1968). *Identity: Youth and Crisis*. New York: Norton.

Chez les enfants placés, la rupture familiale, les changements de milieu de vie et le manque de repères stables constituent autant de facteurs de vulnérabilité susceptibles d'altérer cette évolution. Une revue systématique publiée dans *Clinical Child and Family Psychology Review* (Leve et al., 2024) souligne que les enfants ayant connu plusieurs placements successifs présentent davantage de symptômes d'anxiété, d'instabilité émotionnelle et de difficultés d'adaptation¹⁸.

Cependant, cette même étude montre que la résilience (entendue comme la capacité à surmonter les épreuves grâce à un environnement soutenant) peut se développer lorsque l'enfant bénéficie d'un attachement stable et d'un soutien éducatif constant.

Dès lors, le cadre d'accueil joue un rôle déterminant : un environnement familial cohérent et bienveillant favorise la reconstruction de l'estime de soi, alors qu'un cadre collectif peu affectif peut prolonger le sentiment d'abandon.

3. Les fondements psychologiques et éducatifs du développement de l'enfant placé

Le développement de l'enfant, qu'il soit placé en institution ou en famille d'accueil, dépend étroitement de son environnement socio-affectif et éducatif. Plusieurs théoriciens ont mis en évidence l'importance des interactions sociales et du cadre relationnel dans la construction de la personnalité et des compétences de l'enfant.

3.1. La perspective de Jean Piaget : le développement cognitif et l'apprentissage socialisé

Selon Jean Piaget (1936, *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*)¹⁹, le développement de l'enfant se fait par stades successifs, chacun correspondant à une forme d'équilibre entre l'assimilation et l'accommodation. Pour lui, l'apprentissage ne se réduit pas à une transmission de savoirs, mais résulte d'une construction active du sujet dans son interaction avec le milieu. Dans le cadre du placement, cette théorie souligne que la qualité de l'environnement éducatif, qu'il soit institutionnel ou familial, joue un rôle décisif dans le développement cognitif et moral de l'enfant. Un cadre stimulant et individualisé (comme celui offert par la famille d'accueil) favorise une progression harmonieuse, tandis qu'un environnement collectif et normatif peut freiner l'autonomie intellectuelle.

¹⁸ Leve, L. et al. (2024). *A Systematic Review of the Impact of Placement Instability on Emotional and Behavioural Outcomes Among Children in Foster Care*. *Clinical Child and Family Psychology Review*, Springer. <https://link.springer.com/article/10.1007/s40653-023-00606-1>

¹⁹ Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

3.2. La théorie socio-constructiviste de Lev Vygotski : le rôle du milieu et de la médiation

Pour Lev Vygotski (1934, *Pensée et langage*)²⁰, le développement de l'enfant est indissociable de son environnement social et culturel. Il introduit la notion de zone proximale de développement (ZPD), définie comme l'écart entre ce que l'enfant peut accomplir seul et ce qu'il peut réaliser avec l'aide d'autrui. Cette approche met en évidence la médiation éducative assurée par l'adulte ou le tuteur, essentielle pour favoriser les apprentissages. Appliquée à ton étude, elle montre que le rôle du tuteur ou de la famille d'accueil est déterminant : un accompagnement attentif et bienveillant favorise la réussite scolaire et la confiance en soi, contrairement à un environnement institutionnel parfois marqué par la distance relationnelle et la rigidité éducative.

3.3. La théorie de l'apprentissage social d'Albert Bandura : l'imitation et les modèles de comportement

Albert Bandura (1977, *Social Learning Theory*)²¹ met en avant le rôle de l'observation dans les processus d'apprentissage. Selon lui, l'enfant apprend en observant et en imitant les comportements des figures significatives de son entourage, qu'il s'agisse des parents, éducateurs ou pairs. Dans un cadre familial, la présence de modèles affectifs stables (parents d'accueil, frères et sœurs) favorise l'acquisition de comportements prosociaux et l'intégration des normes sociales. À l'inverse, dans une institution, la multiplicité des référents et le manque de stabilité affective peuvent limiter l'intériorisation de ces modèles positifs. Cette théorie soutient donc l'idée que la famille d'accueil constitue un environnement privilégié pour le développement social et émotionnel de l'enfant.

4. La protection de l'enfance comme cadre global d'analyse

La protection de l'enfance constitue le cadre global dans lequel s'inscrit la réflexion sur le placement. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant (1989)²², tout enfant a droit à une prise en charge conforme à son intérêt supérieur et à la garantie de son bien-être physique, moral et social. L'UNICEF (2022) identifie trois niveaux d'intervention complémentaires²³ :

1. la prévention des risques de négligence ou de maltraitance ;
2. la prise en charge et le placement ;

²⁰ Vygotski, L. S. (1934 / 1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.

²¹ Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.

²² Nations Unies (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. ONU, New York.

²³ UNICEF (2017). *Children in Alternative Care*. UNICEF Global Child Protection Section.

3. la réinsertion familiale et communautaire.

La présente recherche s'inscrit dans le deuxième niveau, en examinant comment les différentes formes de placement contribuent (ou non) à la réalisation du droit à l'éducation et à la protection. Cette perspective s'aligne sur la vision humaniste qui place l'enfant au centre du dispositif de prise en charge, comme acteur de son propre développement.

5. Articulation théorique et hypothèse de recherche

L'ensemble des concepts et des théories présentés permet de formuler un modèle théorique explicatif du phénomène étudié. Le type de placement constitue la variable indépendante, tandis que la réussite scolaire et le développement psycho-social représentent les variables dépendantes.

L'hypothèse générale qui découle de cette articulation peut être formulée ainsi :

Le placement en famille d'accueil favorise davantage la réussite scolaire et le développement psycho-social de l'enfant que le placement institutionnel, en raison de la stabilité affective, du suivi éducatif individualisé et du sentiment d'appartenance qu'il procure.

Ce modèle théorique servira de base à la construction du dispositif méthodologique et à l'analyse comparative des données recueillies auprès des deux structures étudiées : le Centre d'Adaptation Sociale de Nianing et les familles d'accueil accompagnées par IRIS DAKAR.

CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Toute recherche scientifique se fixe des objectifs précis qui orientent la collecte et l'analyse des données. Dans le cadre de cette étude portant sur la comparaison entre le placement familial et le placement institutionnel, les objectifs traduisent l'intention du chercheur de comprendre les effets différenciés de ces deux modes de prise en charge sur la réussite scolaire et le développement psycho-social des enfants placés. Ces objectifs découlent directement de la problématique générale et s'inscrivent dans une démarche analytique et comparative visant à produire des connaissances utiles pour la pratique éducative et les politiques publiques de protection de l'enfance au Sénégal.

1. Objectif général

L'objectif général de cette recherche est **de comparer l'impact du placement en famille d'accueil et du placement en centre fermé sur la réussite scolaire et le développement psycho-social des enfants placés**. Il s'agit de mettre en évidence les effets de chaque dispositif sur les trajectoires éducatives, affectives et sociales des enfants, afin de déterminer lequel favorise le mieux leur épanouissement global et leur intégration sociale.

2. Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif général, plusieurs objectifs spécifiques ont été définis. Ils traduisent les différentes dimensions à explorer dans la recherche :

1. **Analyser les conditions de vie et de suivi éducatif** des enfants placés en institution (Centre d'Adaptation Sociale de Nianing) et en famille d'accueil (IRIS Dakar).
2. **Évaluer les performances scolaires** des enfants dans les deux dispositifs, à travers les relevés de notes et l'observation des progrès réalisés au cours de l'année.
3. **Apprécier la qualité du bien-être psycho-social** des enfants placés selon le type de prise en charge, en mettant l'accent sur leur équilibre émotionnel, leurs relations sociales et leur sentiment de sécurité affective.
4. **Identifier les facteurs de réussite ou de fragilité** liés au milieu de placement (familial ou institutionnel).
5. **Proposer des recommandations** susceptibles d'améliorer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement éducatif des enfants vulnérables au Sénégal.

DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 6 : OPTION MÉTHODOLOGIQUE ET STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE

1. Méthode de recherche

1.1 Choix et justification de la méthode

La présente étude s'appuie sur une démarche quantitative à visée descriptive et comparative, appuyée par des éléments qualitatifs recueillis auprès des acteurs éducatifs. Selon Jean-Claude Abric, la méthode scientifique « n'est pas un simple instrument de mesure, mais un moyen d'interroger la réalité »²⁴. Ce choix découle ainsi d'un double objectif : décrire la réalité des enfants placés dans deux cadres distincts et comparer leurs parcours scolaires et sociaux. La méthode quantitative offre l'avantage d'une mesure rigoureuse des variables, notamment les résultats scolaires, la participation, la régularité ou encore la perception du bien-être. Elle permet également de dégager des tendances objectives à partir d'un échantillon restreint mais représentatif.

Toutefois, le recours exclusif à la donnée chiffrée aurait limité la compréhension du vécu des enfants. C'est pourquoi cette approche a été complétée par une composante qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs menés auprès des éducateurs, enseignants et tuteurs. Ces échanges ont permis d'introduire une dimension humaine et compréhensive, essentielle dans le champ du travail social.

Cette combinaison méthodologique vise donc à conjuguer rigueur scientifique et sensibilité éducative, dans un souci d'équilibre entre l'objectivité des faits et la compréhension du sens que les acteurs donnent à leur expérience.

1.2 Pertinence de l'approche adoptée

L'approche quantitative descriptive répond directement à la problématique du mémoire, qui consiste à analyser les performances scolaires et le bien-être des enfants selon leur mode de placement. Elle permet de mesurer les écarts observables entre les deux milieux, tout en conservant une lecture contextualisée grâce à l'analyse des discours recueillis.

Le choix de cette méthode s'explique aussi par la nature du public étudié : les enfants placés constituent une population vulnérable, auprès de laquelle l'entretien libre ou introspectif est souvent délicat. L'usage d'un questionnaire structuré a donc facilité la collecte d'informations fiables, adaptées à leur âge et à leur niveau de compréhension. De plus, les relevés de notes et

²⁴ Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.

les appréciations scolaires constituent des indicateurs concrets et vérifiables, permettant de relier la performance scolaire à la qualité du cadre éducatif. L'ensemble de ces éléments confère à la recherche une cohérence interne solide et une validité empirique satisfaisante.

Cependant, comme le rappelle Gaston Bachelard, « il n'y a pas de science du réel sans une rupture avec le vécu immédiat »²⁵. Cela signifie que le chercheur doit maintenir une distance critique vis-à-vis des situations observées, sans pour autant nier leur charge humaine. D'où l'importance d'une complémentarité entre mesure et interprétation.

Les données quantitatives (moyennes, présences, appréciations scolaires) ont ainsi été mises en relation avec les perceptions subjectives des enfants, recueillies par questionnaire. Ce croisement méthodologique assure une meilleure fiabilité interne des résultats et une cohérence entre les sources.

1.3. Démarche empirique et articulation des outils

La recherche repose sur une démarche empirique, fondée sur l'observation directe du réel. Les outils de collecte ont été élaborés à partir des objectifs de recherche et testés sur le terrain. Pierre Bourdieu soulignait que toute démarche empirique suppose de « construire l'objet » avant de le mesurer²⁶. Dans cette perspective, l'étude s'est attachée à définir clairement ses variables (type de placement, performance scolaire, bien-être perçu) avant toute interprétation. L'approche quantitative descriptive répond pleinement aux objectifs de cette recherche : observer, mesurer et comparer les résultats scolaires et le bien-être psychosocial des enfants selon leur type de placement. Cette méthode, privilégiée dans les sciences sociales pour son objectivité apparente, permet de dégager des corrélations vérifiables entre variables²⁷. Trois instruments principaux ont été mobilisés :

- Un questionnaire structuré destiné aux enfants, permettant de recueillir leurs perceptions de la scolarité et du bien-être (*voir Annexe 1 pour Nianing et Annexe 2 pour IRIS*) ;
- Un guide d'entretien semi-directif adressé aux éducateurs, enseignants et tuteurs, visant à comprendre leurs observations et leurs pratiques (*Voir Annexe 3 pour Nianing et Annexe 4 pour IRIS*);

²⁵ Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

²⁶ Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. & Passeron, J.-C. (1968). *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton.

²⁷ De Singly, F. (1992). *Le Soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan.

- Les relevés de notes scolaires, servant de base à la comparaison des performances académiques (*Voir Annexe 5 pour Nianing et Annexe 6 pour IRIS*).

Ces différents outils ont été administrés sur deux terrains : le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing et le programme IRIS, qui encadre les familles d'accueil.

La combinaison de ces sources de données a permis d'obtenir une vision complète et nuancée des situations, tout en assurant la fiabilité des analyses.

2. TYPE DE RECHERCHE

2.1 Nature descriptive et comparative

La recherche menée s'inscrit dans une démarche descriptive et comparative. Elle vise à observer, analyser et comparer deux réalités éducatives : celle du placement institutionnel et celle du placement familial. Le caractère descriptif repose sur la présentation détaillée des parcours scolaires et sociaux des enfants, tandis que la dimension comparative met en lumière les écarts et les convergences entre les deux dispositifs d'accueil.

Ce choix méthodologique ne cherche pas à établir de causalité absolue, mais à faire émerger des corrélations significatives entre le type de placement et les indicateurs de réussite ou d'épanouissement. Ainsi, la recherche permet de dégager des tendances observables, utiles à la réflexion et à l'amélioration des pratiques en matière de protection de l'enfance. Cette démarche rejoint celle de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, qui définissent la recherche descriptive comme « un effort pour rendre le réel intelligible à travers des faits observables »²⁸

2.2 Finalité appliquée de la recherche

Cette étude relève d'une recherche appliquée, c'est-à-dire tournée vers l'action et la transformation sociale. Comme le souligne Guy Rocher, la recherche appliquée « vise à répondre à des problèmes concrets en s'appuyant sur des cadres théoriques solides »²⁹. Dans ce cas, il s'agit de fournir aux institutions de protection de l'enfance et aux éducateurs des éléments concrets d'évaluation sur l'efficacité des modes de placement. L'objectif n'est pas seulement de décrire une situation, mais aussi d'en tirer des enseignements concrets susceptibles d'éclairer les politiques de placement et les pratiques éducatives.

²⁸ Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

²⁹ Rocher, G. (1972). *Introduction à la sociologie générale*. Montréal : HMH.

Les résultats obtenus ont une portée directement opérationnelle : ils peuvent contribuer à améliorer le suivi scolaire des enfants placés, renforcer la coordination entre les acteurs et encourager la promotion des placements familiaux lorsque les conditions le permettent.

Cette dimension appliquée traduit l'engagement du chercheur dans une démarche de transformation sociale, au service du bien-être et de la réussite des enfants vulnérables.

2.3 Dispositif et déroulement méthodologique

La recherche a été menée selon un **protocole structuré** comprenant plusieurs étapes :

- La **préparation des outils** (questionnaires, guides d'entretien, fiches de notes) ;
- La **collecte des données** sur les deux sites choisis (CAS de Nianing et programme IRIS) ;
- Le **traitement des données** à l'aide de tableaux et graphiques ;
- L'**interprétation des résultats**, fondée sur la mise en relation des indicateurs scolaires et psychosociaux.

L'ensemble du processus s'est déroulé dans le respect des principes de neutralité, d'anonymat et de consentement. Chaque étape a été pensée pour garantir la fiabilité des données et limiter les biais liés à la position du chercheur.

3. ORIENTATION NORMATIVE ET STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE

3.1 Positionnement du chercheur

Le chercheur, en tant qu'éducateur spécialisé en formation, adopte une posture à la fois impliquée et distanciée. Il connaît le terrain, les réalités institutionnelles et les besoins des enfants placés, mais il s'efforce de conserver une objectivité scientifique dans l'analyse des faits. Comme l'indique Michel Autès, « le travail social se situe toujours à la frontière entre l'action et la compréhension »³⁰. Cette double posture, propre au praticien-chercheur, constitue à la fois une richesse et un défi. Elle permet une compréhension fine des situations observées, mais impose une vigilance constante quant aux biais d'interprétation et aux projections personnelles. Le chercheur se positionne donc comme observateur réflexif, conscient de son rôle et soucieux d'équilibrer engagement professionnel et rigueur méthodologique.

³⁰ Autès, M. (1999). *Les paradoxes du travail social*. Paris : Dunod.

3.2 Cadre épistémologique et approche compréhensive

Sur le plan épistémologique, la recherche s'inscrit dans une orientation pragmatique et humaniste. Elle relève du champ des sciences sociales appliquées, où la connaissance est conçue comme un outil au service de l'action éducative. Cette étude adopte une approche compréhensive, centrée sur le sens que les acteurs attribuent à leurs pratiques et à leurs expériences. Comprendre le vécu d'un enfant placé, c'est dépasser les chiffres pour saisir les dynamiques relationnelles, les émotions et les représentations qui façonnent sa trajectoire. Max Weber affirmait déjà que la compréhension constitue « l'acte fondamental de la sociologie »³¹, et cette perspective trouve ici toute sa place. La complémentarité entre les données quantitatives et les témoignages qualitatifs illustre cette posture épistémologique : comprendre pour agir, observer pour améliorer.

3.3 Portée normative et valeurs éducatives

Enfin, fidèle aux principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)³², la recherche s'inscrit dans une orientation normative fondée sur les valeurs essentielles du travail social : respect de la dignité humaine, reconnaissance du potentiel de chaque enfant et promotion d'un cadre de vie sécurisant et affectif. Cette dimension normative n'ôte rien à la rigueur scientifique ; elle rappelle simplement que toute recherche en protection de l'enfance engage une responsabilité éthique. L'objectif n'est pas de produire une vérité abstraite, mais de contribuer à une meilleure compréhension des conditions de réussite et de bien-être des enfants en situation de placement. Le statut épistémologique de cette étude repose ainsi sur un équilibre entre savoir et action, entre théorie et pratique, entre analyse distanciée et engagement humain. La recherche s'inscrit dans une vision de la connaissance comme levier d'amélioration sociale, en phase avec les réalités et les valeurs du travail éducatif.

³¹ Weber, M. (1922). *Économie et société*. Tübingen : Mohr.

³² Nations Unies (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.

CHAPITRE 7 : L'UNIVERS DE LA RECHERCHE

1. Terrain géographique d'étude

1.1. Présentation du Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing

Le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing constitue l'un des services extérieurs relevant de la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS), sous la tutelle du Ministère de la Justice du Sénégal. Historiquement, les mineurs en conflit avec la loi ou en correction paternelle étaient confiés à des structures telles que l'Ecole Pénitentiaire de Thiès (1888), l'Orphelinat de Richard-Toll (1912), la Station Agricole de Bambey (1916), avant la création d'une Maison d'Education à Carabane (1927) et d'un Centre de Rééducation à Nianing (1953).³³

Le Centre d'adaptation sociale de Nianing, créé par arrêté du 11 septembre 1953, a pris le relais de la maison d'éducation pénitentiaire de Carabane. Il est implanté dans le quartier Nianing-Poste à l'entrée de Nianing juste derrière l'école Sacré-Cœur.

Il dispose des infrastructures suivantes :

- Un internat de 40 lits ;
- Un atelier de menuiserie bois ;
- Un atelier de menuiserie métallique ;
- Un atelier de tapisserie ;
- Un atelier d'électricité ;
- Un foyer socio-éducatif ;
- Une infirmerie ;
- Un jardin potager ;
- Un réfectoire ;
- Deux logements (Directeur et comptable des matières) ;
- Un bloc administratif.

Il s'agit d'un centre fermé pour garçons, accueillant en moyenne quarante mineurs en situation de vulnérabilité ou en conflit avec la loi. L'établissement a pour mission principale de favoriser la réinsertion sociale et éducative des jeunes à travers un accompagnement éducatif, scolaire et psychologique adapté.

Le CAS de Nianing offre un cadre de vie structuré où les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, assistants sociaux, infirmiers et

³³ DGPJS (2023), Rapport Statistique annuel, Dakar.

moniteurs techniques. L'objectif est de restaurer les capacités adaptatives des jeunes, conformément à la philosophie du travail social, qui « place la personne au centre de son propre processus de changement »³⁴.

L'enseignement y occupe une place prépondérante. Les enfants suivent une scolarité classique, au niveau de l'école de la localité avec la possibilité d'accéder à des formations préprofessionnelles selon leur niveau et leur intérêt. Cette orientation illustre la volonté de l'État sénégalais de promouvoir l'éducation comme outil de réhabilitation et de prévention de la délinquance juvénile, en application des principes définis dans la Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE)³⁵, adoptée en conseil interministériel en Décembre 2013 ainsi qu'à l'Axe 3 du PSE « Gouvernance, Institution, Paix et Sécurité ».

Situé dans un environnement calme en bord de mer à Nianing, le centre offre un cadre propice à la concentration et à la socialisation. Néanmoins, le caractère fermé du dispositif imposerait des contraintes relationnelles et affectives qui peuvent influencer le développement émotionnel des jeunes placés, notamment le sentiment d'appartenance et le lien à la famille³⁶. C'est pourquoi l'étude du CAS de Nianing s'avère pertinente pour comprendre les effets du cadre institutionnel sur la réussite scolaire et le bien-être psychologique des enfants.

1.2. Présentation du programme IRIS Dakar

La Mission Chrétienne IRIS Dakar est une association reconnue officiellement depuis 2019. Elle œuvre pour la protection et l'accompagnement des populations les plus vulnérables, en particulier les enfants en situation de danger, de rue ou d'abandon. L'association s'inscrit dans une démarche profondément humaniste et spirituelle, cherchant à « manifester l'amour de Dieu à travers le service et la solidarité envers les plus fragiles »³⁷.

Le programme de placement en familles d'accueil constitue l'un des piliers de son action. Ce dispositif vise à offrir aux enfants privés de soutien parental un cadre protecteur, stable et affectueux, favorisant leur développement intégral. L'approche d'IRIS s'appuie sur le principe que la famille demeure le premier espace de socialisation, d'éducation et de sécurité émotionnelle³⁸.

Chaque enfant placé est suivi par un tuteur social et bénéficie d'un accompagnement scolaire et moral régulier. L'association travaille en partenariat avec les AEMO, les structures éducatives

³⁴ Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris : Anthropos.

³⁵ République du Sénégal, UNICEF (2013), *SNPE*,

³⁶ Autès, M. (1999). *Les paradoxes du travail social*. Paris : Dunod.

³⁷ Mission Chrétienne IRIS Dakar. *Statuts et objectifs institutionnels*. Dakar.

³⁸ Nations Unies (2010), Lignes Directrices relatives à la protection de remplacement des enfants

locales et des acteurs communautaires afin de garantir une intégration harmonieuse de l'enfant dans son nouveau milieu. Cette approche correspond aux recommandations de Save the Children et de l'UNICEF, qui encouragent la désinstitutionnalisation progressive des enfants au profit de solutions familiales³⁹.

L'enquête menée au sein du programme IRIS s'est concentrée sur **trois enfants placés en familles d'accueil** : *Fatou, Joys et Mouha (noms d'emprunt)*. Ces cas illustrent la diversité des trajectoires scolaires et des vécus émotionnels dans le contexte du placement familial. À travers cette observation, la recherche cherche à saisir les conditions d'épanouissement et de réussite scolaire dans un environnement domestique reconstitué.

1.3. Contexte national de la protection de l'enfance

Au Sénégal, la protection de l'enfance s'inscrit dans un cadre juridique et institutionnel consolidé depuis plusieurs décennies. Le pays a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dès 1990, s'engageant à garantir à chaque enfant le droit à la survie, au développement, à la protection et à la participation⁴⁰.

La Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS) joue un rôle central dans la coordination des dispositifs de protection, en lien avec les ministères sectoriels et les organisations partenaires. Le modèle sénégalais repose sur une complémentarité entre structures d'accueil institutionnelles (comme les CAS) et mécanismes alternatifs de placement (confiage⁴¹, tutorat judiciaire⁴², familles d'accueil, etc.).

Cependant, les institutions d'accueil font face à plusieurs défis : effectifs limités, ressources humaines insuffisantes et manque de suivi individualisé. À ce titre, la promotion du placement en milieu familial apparaît comme une orientation stratégique, soutenue par plusieurs acteurs nationaux et internationaux.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la présente recherche, en cherchant à comparer deux modalités concrètes de prise en charge et à identifier leurs effets sur la réussite éducative et psychosociale des enfants.

³⁹ UNICEF (2022). *Ending the institutionalization of children and keeping families together*. New York: UNICEF Publications.

⁴⁰ Nations Unies (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.

⁴¹ Le confiage au Sénégal est une pratique sociale courante où les parents confient temporairement ou durablement un enfant à une autre personne, souvent un membre de la famille, pour son éducation. Ce phénomène revêt plusieurs formes, allant du confiage social (pour le soutien familial, l'éducation, etc.) à un confiage « coranique » (pour les études religieuses)

⁴² Le tutorat judiciaire désigne une mesure de protection juridique prononcée par un juge pour un mineur, qui nomme un tuteur pour s'occuper de sa personne et gérer ses biens lorsque les parents ne peuvent plus le faire. Il est mis en place si les parents sont décédés ou déchus de l'autorité parentale, afin de garantir la protection des intérêts de l'enfant.

2. Population ciblée

2.1. Critères de sélection des participants

Les participants à cette étude ont été choisis selon une méthode d'échantillonnage par choix raisonné, fondée sur la pertinence des profils pour la problématique étudiée. Les critères retenus étaient les suivants :

- enfants âgés de 8 à 18 ans, scolarisés au moment de la recherche ;
- durée minimale de placement d'un an, garantissant une expérience suffisante du milieu d'accueil ;
- disponibilité et consentement éclairé des enfants et de leurs encadrants.

Ces conditions visaient à assurer une représentativité qualitative et à permettre une comparaison cohérente entre les deux milieux de vie étudiés.

2.2. Description des échantillons

a) Les enfants placés au CAS de Nianing

Trois enfants ont été retenus : *Khalil, Ndiagua et Ali* (noms d'emprunt). Tous sont âgés de 10 à 17 ans, inscrits dans un cycle élémentaire et au collège. Leur ancienneté au centre dépasse un an.

b) Les enfants placés en familles d'accueil avec IRIS

Trois enfants également : *Fatou, Joys et Mouha* (noms d'emprunt).. Tous bénéficient d'un accompagnement éducatif par leurs familles d'accueil respectives.).

c) Les encadrants éducatifs et enseignants

Les éducateurs, enseignants et tuteurs ont été intégrés dans l'échantillon à travers des entretiens semi-directifs. Leur rôle est déterminant pour comprendre les pratiques éducatives, les attitudes relationnelles et les dynamiques de soutien mises en œuvre dans chaque milieu. Ce croisement de points de vue renforce la validité triangulaire des données collectées⁴³.

⁴³ Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.

2.3. Justification du choix de ces acteurs

Le choix de ces catégories d'acteurs (enfants, éducateurs, enseignants, tuteurs) répond à la logique systémique qui considère que le développement de l'enfant dépend de l'interaction entre plusieurs sphères d'influence : famille, école, environnement institutionnel. En associant ces différentes voix, la recherche donne une vision globale des effets du placement sur la réussite scolaire et l'équilibre personnel. Cette approche plurielle rejoint la perspective de Bronfenbrenner, selon laquelle « le comportement d'un enfant doit toujours être compris dans le contexte des systèmes dans lesquels il évolue »⁴⁴. Ainsi, l'univers de la recherche ne se limite pas à un espace géographique, mais englobe l'ensemble des relations, des valeurs et des pratiques éducatives qui structurent la vie des enfants placés.

⁴⁴ Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Cambridge : Harvard University Press.

CHAPITRE 9 : LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE

1. Contraintes méthodologiques et de terrain

1.1. Accès facilité mais échantillon restreint au CAS de Nianing

L'accès au Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing n'a pas posé de difficulté majeure, dans la mesure où il constituait notre lieu de stage. Cette position privilégiée a facilité la mise en relation avec les éducateurs, la direction et les enfants, tout en permettant une meilleure compréhension du fonctionnement interne du centre. Toutefois, une contrainte importante est apparue : la rareté d'enfants encore inscrits dans le circuit scolaire formel. En effet, près de 90 % des jeunes hébergés au CAS sont orientés vers la section technique, consacrée à l'apprentissage d'un métier manuel. Seule une minorité poursuit une scolarité élémentaire ou moyenne, ce qui a réduit le nombre de participants potentiels à la recherche. Cette situation illustre une réalité fréquente dans les structures de réinsertion : le retard ou la rupture scolaire des enfants placés. Un effort d'adaptation a dû être fait pour l'échantillonnage, en se concentrant sur trois enfants répondant aux critères de scolarisation et de disponibilité.

1.2. Contraintes logistiques au sein du CAS

Une autre difficulté relevée concerne la dispersion des informations scolaires. L'école fréquentée par les enfants du centre ne se trouve pas à l'intérieur du CAS, mais dans le village voisin, ce qui a nécessité des déplacements répétés pour rencontrer les enseignants et récupérer les relevés de notes. Certaines fiches scolaires étaient incomplètes ou enfouies dans les dossiers éducatifs, ce qui a exigé un travail de recherche minutieux.

Ces contraintes, bien que modestes, ont mobilisé du temps et de l'organisation. Elles rappellent que la gestion documentaire dans les structures de protection de l'enfance demeure un enjeu administratif important, souvent souligné dans les exigences de la DGPJS. On a toutefois pu surmonter ces obstacles grâce à la collaboration bienveillante des éducateurs et de la direction.

1.3. Contraintes liées au site d'IRIS Dakar

Dans le cas du programme IRIS Dakar, la principale difficulté rencontrée fut géographique. Situé à Deni Birame Ndaw (Rufisque), le lieu de coordination du programme se trouve à une distance importante. Les déplacements fréquents pour la remise des questionnaires, la récupération des relevés et la réalisation des entretiens auraient pu constituer une contrainte logistique et temporelle réelle. Cependant, cette difficulté a été largement compensée par l'accueil chaleureux, la collaboration du personnel d'IRIS et l'usage de la voie électronique, qui a facilité la mise en contact avec les familles d'accueil et le suivi des enfants concernés. Cette posture de coopération s'inscrit dans l'esprit du travail social partenarial, où la confiance entre institutions devient un levier essentiel du succès d'une recherche de terrain⁴⁵.

2. Limitations dans la disponibilité et la qualité des données

2.1. Hétérogénéité des relevés scolaires

Les relevés scolaires obtenus, tant au CAS qu'à IRIS, présentaient une grande diversité de formats : certaines notes étaient sur 10, d'autres sur 20, et les bulletins comportaient parfois des appréciations verbales sans précisions chiffrées. Cette hétérogénéité a rendu les comparaisons statistiques plus délicates, nous obligeant à harmoniser les données avant toute analyse. Ainsi, le traitement des résultats a été effectué avec prudence, afin d'éviter toute surinterprétation des écarts observés.

2.2. Manque de réponses de certains encadrants scolaires

Dans les deux sites, certains enseignants n'ont pas pu compléter les guides d'entretien par manque de disponibilité. Au CAS notamment au niveau de l'école du village de Nianing, la charge de travail et le rythme scolaire externe ont limité la participation des enseignants, malgré leur bonne volonté. Ce manque d'informations a réduit la possibilité de croiser systématiquement les points de vue entre enfants, éducateurs et enseignants. Certains entretiens ont ainsi été effectués par téléphone. Toutefois, les entretiens réalisés avec les éducateurs et tuteurs ont apporté des éléments riches et complémentaires, permettant de pallier partiellement cette lacune.

⁴⁵ Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris : Anthropos.

3. Limites analytiques et interprétatives

3.1. Taille réduite de l'échantillon

Le nombre de participants (six enfants au total) reste limité, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des enfants placés au Sénégal. Cependant, cette taille d'échantillon se justifie par la nature qualitative approfondie de la recherche, centrée sur l'observation fine de cas concrets.

3.2. Disparité entre les contextes de placement

Comparer une structure institutionnelle fermée à un cadre familial ouvert pose une difficulté méthodologique. Les deux environnements diffèrent non seulement par leurs objectifs, mais aussi par leurs normes éducatives, rythmes de vie et dynamiques affectives. Les différences observées entre les enfants du CAS et ceux d'IRIS ne peuvent donc pas être attribuées uniquement au type de placement, mais résultent d'une combinaison de facteurs : histoire personnelle, durée du placement, soutien affectif, etc.

3.3. Influence de la posture du chercheur

En tant qu'éducateur spécialisé en formation, on a dû adopter une posture équilibrée entre implication professionnelle et neutralité scientifique. Cette proximité avec les enfants et les éducateurs a facilité la confiance, mais pouvait aussi influencer certaines perceptions. Pierre Bourdieu insistait déjà sur la nécessité d'une réflexivité constante, condition essentielle pour éviter les biais d'interprétation⁴⁶. Un effort conscient de distanciation a donc accompagné chaque étape du travail, notamment dans l'analyse des propos recueillis. Cette posture réflexive constitue un apprentissage fondamental pour tout praticien-chercheur.

⁴⁶ Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'Agir.

CHAPITRE 10 : L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

1. Confidentialité et anonymat des participants

1.1. Respect de la vie privée et anonymisation des données

L'éthique de la recherche constitue un pilier essentiel de tout travail impliquant des mineurs. Conscient de la vulnérabilité des enfants placés, le chercheur a pris soin de garantir la confidentialité absolue des informations recueillies. Les noms des enfants, éducateurs et tuteurs ont été remplacés par des pseudonymes (*Khalil, Ndiagua, Ali, Fatou, Joys et Mouha*) afin de préserver leur anonymat. Aucune donnée nominative n'a été communiquée ni à l'extérieur des structures, ni dans la version finale du mémoire. Toutes les informations personnelles ont été traitées et archivées de manière sécurisée, conformément aux principes du Code de déontologie du travail social⁴⁷. Cette démarche vise à concilier transparence scientifique et protection des sujets de recherche, comme le recommande le Conseil Supérieur du Travail Social (France, 2018).

1.2. Protection des informations sensibles

Les données recueillies contiennent parfois des éléments relatifs à la situation familiale, à l'histoire personnelle ou à des difficultés vécues par les enfants. Ces informations ont été analysées avec prudence et présentées de manière synthétique, sans jamais exposer de détails susceptibles d'identifier une personne. Comme le rappelle René Barbier, « le chercheur en éducation doit être conscient que chaque mot écrit sur autrui engage une responsabilité morale »⁴⁸. C'est dans cet esprit que le présent mémoire a veillé à maintenir une distance respectueuse entre l'analyse scientifique et la vie privée des participants.

⁴⁷ Conseil Supérieur du Travail Social (2018). *Code de déontologie du travail social*. Paris : Ministère des Solidarités et de la Santé.

⁴⁸ Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris : Anthropos

2. Consentement éclairé et participation volontaire

2.1. Information claire des participants

Avant toute collecte, les enfants et les encadrants ont été informés de la nature et des objectifs de la recherche. L'explication a été donnée dans un langage simple et accessible, adapté au niveau de compréhension des enfants. Le chercheur a insisté sur le fait que leur participation était volontaire, et qu'ils pouvaient refuser ou interrompre leur contribution à tout moment.

Cette démarche de consentement éclairé est un principe fondamental de la recherche éthique.

2.2. Autorisations institutionnelles et implication des responsables

Les directions du CAS de Nianing et de la Mission Chrétienne IRIS Dakar ont donné leur accord officiel pour la réalisation de la recherche. Cette autorisation a été obtenue après présentation du projet de mémoire et discussion sur les modalités de participation des enfants. Les éducateurs référents et les tuteurs familiaux ont été associés à la démarche, jouant un rôle d'intermédiaires de confiance.

3. Bien-être des enfants et posture du chercheur

3.1. Préserver le bien-être psychologique

Le travail avec des enfants placés suppose une attention constante au bien-être émotionnel. Certaines questions pouvaient évoquer des expériences douloureuses liées à la séparation familiale ou au placement. Dans ces cas, le chercheur a immédiatement interrompu ou reformulé la question, afin d'éviter toute réactivation traumatique. Le respect du rythme de l'enfant et la sécurité affective ont été considérés comme prioritaires sur la rigueur de la collecte. Cette posture s'inscrit dans la philosophie de la protection de l'enfance, qui place la personne avant la donnée⁴⁹.

3.2. Neutralité et réflexivité

En tant qu'éducateur spécialisé en formation, on est directement concerné par les problématiques étudiées. On a donc adopté une posture réflexive, combinant implication et recul. Pierre Bourdieu qualifie cette exigence de « réflexivité scientifique », nécessaire pour éviter les biais liés à l'engagement personnel⁵⁰. Ainsi, les émotions ressenties au contact des

⁴⁹ UNICEF (2023). *Rapport mondial sur la protection de l'enfance*. New York : UNICEF Publications.

⁵⁰ Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'Agir.

enfants ont été reconnues, mais jamais laissées influencer l'analyse. Cette attitude de neutralité bienveillante a contribué à maintenir un équilibre entre rigueur et humanité.

3.3. Responsabilité sociale et finalité éducative

Enfin, cette recherche se veut socialement responsable. Elle s'inscrit dans la mission du travail social, qui vise à favoriser l'épanouissement des enfants et la justice éducative. L'enjeu dépasse la production de connaissances : il s'agit de sensibiliser les institutions à la valeur du placement familial comme alternative durable à l'institutionnalisation. Cette vision humaniste guide à la fois la pratique éducative et la démarche scientifique menée dans ce mémoire.

4. Usage raisonné des outils numériques et de l'intelligence artificielle

Dans le cadre de ce travail de recherche, le recours à des outils numériques, notamment basés sur l'intelligence artificielle (IA), a été envisagé comme un soutien méthodologique et non comme un substitut à la réflexion personnelle. L'usage de l'IA a principalement concerné : la mise en forme et la structuration de certaines sections et la vérification linguistique et grammaticale.

En revanche, l'analyse des données, l'interprétation des résultats et les choix conceptuels relèvent entièrement de la réflexion du chercheur. L'IA a donc été utilisée dans une logique d'assistance intellectuelle, comparable à celle d'un correcteur ou d'un logiciel de traitement de texte avancé. Cette utilisation s'inscrit dans le cadre des principes d'intégrité scientifique définis par le Comité d'éthique de la recherche du CNRS (2023), selon lesquels l'IA peut être mobilisée pour faciliter la production académique, à condition que le chercheur reste responsable du contenu final⁵¹.

Par ailleurs, aucune donnée confidentielle (identité, information sensible sur les enfants ou les institutions) n'a été introduite dans un système automatisé. L'ensemble du traitement de données personnelles a été effectué hors ligne, conformément aux exigences de la loi sénégalaise sur la protection des données personnelles (Loi n°2008-12 du 25 janvier 2008)⁵². En somme, l'usage de l'intelligence artificielle a contribué à renforcer la qualité formelle du travail, tout en respectant les principes d'éthique, de responsabilité et de transparence qui guident la recherche en sciences sociales.

⁵¹ Comité d'Éthique du CNRS (COMETS), *Avis sur l'usage de l'intelligence artificielle dans la recherche scientifique*, 2023.

⁵² Commission de Protection des Données Personnelles du Sénégal (CDP), *Loi n°2008-12 du 25 janvier 2008 relative à la protection des données à caractère personnel*.

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

CHAPITRE 11 : PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

1. Résultats issus du Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing

1.1. Profil général des enfants enquêtés

Le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing accueille environ quarante garçons en situation de rupture familiale, de danger moral ou d'abandon, sous la tutelle de la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS). Les trois enfants enquêtés : Ndiagua, Ali et Khalil ont tous été placés depuis plus d'un an. Ils sont scolarisés dans les écoles du village de Nianing, à l'extérieur du centre, ce qui nécessite un déplacement quotidien. Les trois enfants sont âgés de 14 à 17 ans et présentent des trajectoires relativement stables depuis leur placement. Leur ancienneté dans le dispositif varie entre un et deux ans, ce qui permet d'apprécier l'impact du placement institutionnel sur leur scolarité et leur bien-être.

1.2. Résultats scolaires et comportement éducatif

Les performances scolaires des enfants du CAS se situent dans une fourchette allant de **9,19/10** à **9,85/20**, selon les niveaux d'enseignement et les semestres. Les résultats de **Khalil** (noté sur 10) indiquent une évolution remarquable :

- 1er semestre : 8,21 (7^e de sa classe)
- 2^e semestre : 9,08 (2^e)
- 3^e semestre : 9,65 (1^{er})

Ces notes traduisent une progression constante et un engagement scolaire solide. **Ndiagua** a obtenu une moyenne générale de **9,19/10**, ce qui lui a permis de réussir le **CFEE** et l'entrée en 6^e. Quant à **Ali**, il affiche une moyenne annuelle de **9,85/20** et passe en classe supérieure. Ces performances sont d'autant plus significatives que, selon les éducateurs, **90 %** des enfants du centre sont inscrits dans la section technique, du fait d'une rupture scolaire antérieure. Les enfants scolarisés dans les filières classiques représentent donc une minorité, mais montrent une grande capacité d'adaptation.

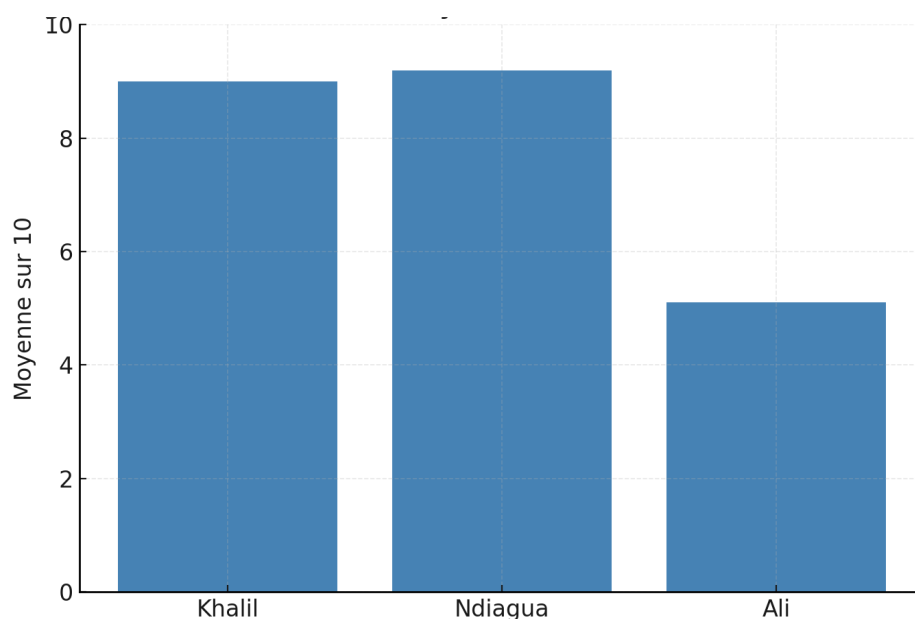


Figure 1: Comparaison des moyennes de Khalil, Ndiagua et Ali

Les résultats témoignent d'une motivation scolaire en hausse malgré les conditions parfois contraignantes (déplacement quotidien vers l'école, effectifs réduits). L'aide aux devoirs et le suivi éducatif interne jouent un rôle de levier déterminant dans cette réussite.

1.3. Données issues des questionnaires et entretiens

L'analyse des questionnaires et des entretiens permet de mieux comprendre la dimension humaine et psychosociale du placement.

- **Ndiagua** se sent bien intégré, bénéficie d'un soutien éducatif régulier et nourrit une vision optimiste de son avenir. Il a quelques amis et se sent en sécurité « la plupart du temps ».
- **Ali** se distingue par un réseau social étendu, un fort sentiment d'acceptation et une grande satisfaction de vie. Il se sent « tout à fait accepté » à l'école et confiant quant à son avenir.
- **Khalil**, enfin, combine excellence scolaire et forte intégration sociale, mais les entretiens révèlent une fragilité émotionnelle : selon son éducateur S. F., il manifeste parfois des accès de colère et exprime le désir de retourner en famille, signe d'une nostalgie persistante. Les éducateurs C. S. et S. F. soulignent néanmoins son évolution très positive, sa participation active et sa bonne adaptation. L'absence de retour écrit de l'enseignante montre une défaillance de communication école–institution, révélatrice des limites du suivi partagé.

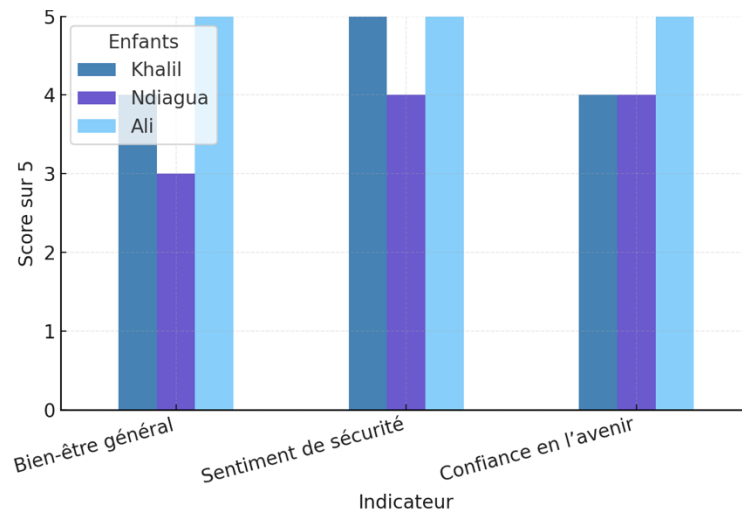


Figure 2: Perception du bien-être, du sentiment de sécurité et de la confiance en l'avenir

1.4. Interprétation globale des tendances observées

Les enfants du CAS de Nianing présentent dans l'ensemble une adaptation réussie, marquée par :

- une stabilité scolaire et une progression des résultats ;
- un sentiment de sécurité majoritairement positif ;
- un soutien éducatif constant malgré la distance école-centre.

Cependant, certains aspects limitent cette dynamique :

- l'isolement social relatif des enfants du fait du cadre institutionnel ;
- la nostalgie familiale qui réapparaît dans les discours ;
- et la faible coordination entre enseignants et éducateurs.

Ces éléments laissent penser que le cadre institutionnel favorise la discipline et le suivi éducatif, mais peine à recréer une chaleur affective et un ancrage social durable.

2. Résultats issus du programme IRIS (Familles d'accueil)

2.1. Profil général des enfants enquêtés

La Mission Chrétienne IRIS Dakar, basée à Deni Birame Ndaw (Rufisque), met en œuvre un programme d'accueil en familles visant à offrir un cadre protecteur et affectueux aux enfants privés de soutien parental. Les trois enfants enquêtés : Fatou, Joys et Mouha vivent chacun dans une famille d'accueil agréée par l'association. Ils sont âgés de 8 à 14 ans et tous scolarisés dans des écoles de proximité. Leur placement dure entre huit mois et deux ans, une durée suffisante pour observer leur intégration scolaire et affective.

2.2. Résultats scolaires et accompagnement éducatif

Les relevés scolaires montrent des résultats satisfaisants à très bons, traduisant une stabilité éducative dans le milieu familial :

- **Fatou** affiche une moyenne de 8,75/10, avec des progrès constants en lecture et mathématiques.
- **Joys** obtient une moyenne de 9,30/10, se classant parmi les premières de sa classe.
- **Mouha** atteint 8,45/10, avec une évolution positive au fil des trimestres.

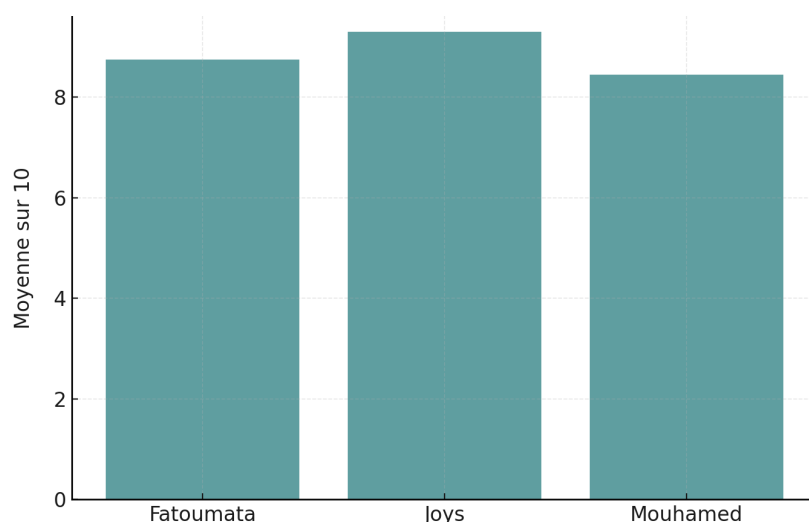


Figure 3 : Comparaison des performances scolaires de Fatoumata, Joys et Mouhamed

Les entretiens avec les tuteurs soulignent la présence d'un encadrement familial régulier, incluant le soutien aux devoirs, le suivi moral et l'implication dans la vie scolaire. Les familles d'accueil se montrent attentives aux besoins individuels et cherchent à recréer une atmosphère de sécurité affective.

2.3. Données issues des questionnaires et entretiens

Les enfants d'IRIS décrivent majoritairement un sentiment d'acceptation élevé, une relation chaleureuse avec leur famille d'accueil et une forte confiance en leur avenir. Tous affirment se sentir bien traités et en sécurité. La relation avec les pairs est également positive : les enfants déclarent avoir beaucoup d'amis et participer à des activités extrascolaires. Les tuteurs interrogés (familles d'accueil) mettent en avant la proximité affective et la communication comme facteurs de réussite. Ils évoquent toutefois quelques difficultés d'adaptation initiales, notamment liées à la discipline ou à la nostalgie du milieu d'origine, mais ces obstacles sont généralement surmontés avec le temps.

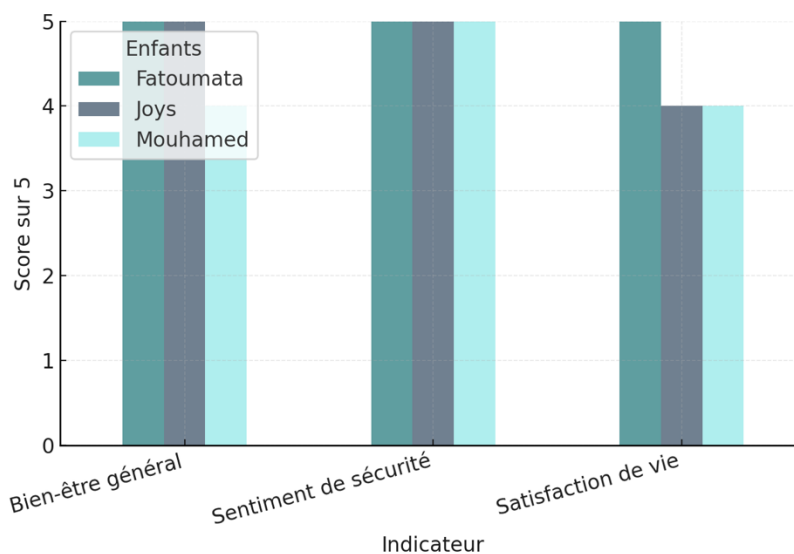


Figure 4 : Perceptions du bien-être, de la sécurité et de la satisfaction générale

2.4. Interprétation globale des tendances observées

L'analyse des données IRIS met en évidence un environnement familial protecteur et stimulant, favorisant :

- la réussite scolaire,
- le bien-être psychologique,
- et le développement de la confiance en soi.

Les familles d'accueil apparaissent comme des milieux d'apprentissage affectif, où la stabilité émotionnelle renforce la capacité d'investissement scolaire. La proximité avec les tuteurs et l'intégration dans la communauté contribue à une socialisation équilibrée, en contraste avec le modèle institutionnel plus normatif.

CHAPITRE 12 : ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES DEUX MILIEUX DE PLACEMENT

Cette partie vise à confronter les résultats obtenus dans deux cadres distincts de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité : le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing, institution fermée relevant du ministère de la Justice, et les familles d'accueil encadrées par la Mission Chrétienne IRIS Dakar. L'objectif de cette comparaison est d'analyser dans quelle mesure le milieu de placement influence la réussite scolaire et le bien-être socio-affectif des enfants. L'étude repose sur les données issues de questionnaires, d'entretiens semi-directifs et de relevés de notes, collectés entre juillet et octobre 2025.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des travaux de **Bronfenbrenner (1979)** sur les interactions entre l'enfant et son environnement, et de **Bowlby (1969)** sur la théorie de l'attachement, selon laquelle la stabilité affective joue un rôle central dans le développement cognitif et social.

1. Comparaison des performances scolaires

2.1. Résultats observés

Les résultats montrent une différence notable entre les enfants placés en institution et ceux vivant en familles d'accueil. Au CAS de Nianing, les moyennes varient de **5,1/10 à 9,19/10**, révélant une hétérogénéité importante. **Ali** se distingue par une performance relativement faible (5,1/10), traduisant une difficulté d'adaptation scolaire, tandis que **Khalil** et **Ndiagua** obtiennent des résultats très satisfaisants (autour de 9/10). À l'inverse, les enfants placés dans les **familles IRIS** affichent des moyennes homogènes et élevées, oscillant entre **8,45/10 et 9,30/10**.

2.2. Interprétation des différences

Ces écarts peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Le suivi individualisé au sein des familles d'accueil, qui permet un accompagnement plus attentif et une meilleure communication école-famille ;
- La proximité affective entre l'enfant et le tuteur, qui favorise la motivation et la persévérance ;
- À l'inverse, dans le cadre institutionnel, la charge éducative élevée et la distance émotionnelle limitent la personnalisation du soutien.

Selon Philippe Meirieu (2001), la réussite scolaire dépend moins du niveau initial que de la qualité de la relation éducative et de la confiance instaurée dans le processus d'apprentissage⁵³. Ainsi, la structure familiale semble offrir un environnement plus propice à l'expression du potentiel de l'enfant.

2. Comparaison du bien-être et de la sécurité affective

2.1. Données quantitatives

Les scores de bien-être recueillis au CAS révèlent un niveau globalement positif (entre **3 et 5/5**), mais variable d'un enfant à l'autre. Si la majorité des enfants s'y sentent en sécurité, certains expriment un manque d'attention affective ou un sentiment d'isolement, comme en témoigne **Khalil**, qui « se confie peu » selon ses éducateurs. Dans les familles IRIS, la tendance est inverse : les enfants se sentent pleinement intégrés, aimés et protégés.

Tous attribuent une note de **4 ou 5/5** à leur sentiment de sécurité et de bien-être.

2.2. Analyse des écarts

Ces différences peuvent être expliquées par la nature du lien éducatif. Au CAS, les interactions sont structurées mais limitées par la taille du groupe et les exigences disciplinaires. Les éducateurs assurent la sécurité physique et morale, mais ne peuvent pas offrir la proximité affective qu'une famille d'accueil procure. Les enfants IRIS, quant à eux, bénéficient d'une relation d'attachement stable, essentielle à leur équilibre émotionnel.

Ce constat rejoint les analyses de Cicchetti et Toth (2005), qui montrent que la carence affective peut se manifester chez les enfants placés, même lorsque leurs besoins matériels sont satisfaits⁵⁴.

La distinction faite par Maslow (1943) entre les besoins de sécurité et ceux d'appartenance éclaire également cette différence⁵⁵ : le cadre institutionnel répond au premier, tandis que la famille d'accueil satisfait aussi le second, favorisant un bien-être plus durable.

⁵³ Meirieu, P. (2001). *Le choix d'éduquer : Éthique et pédagogie*. Paris : ESF Éditeur.

⁵⁴ Cicchetti, D. & Toth, S. L. (2005). *Child maltreatment*. *Annual Review of Clinical Psychology*, 1, 409–438.

⁵⁵ Maslow, A. H. (1943). *A theory of human motivation*. *Psychological Review*, 50(4), 370–396.

3. Lecture éducative et psychosociale des résultats

3.1. Approche éducative

Sur le plan éducatif, le modèle familial d'accueil s'apparente à une approche humaniste, centrée sur la personne et son développement global. Inspirée des travaux de Carl Rogers (1961)⁵⁶, cette vision repose sur la confiance, l'écoute et la reconnaissance des potentialités individuelles. L'enfant y est acteur de son apprentissage, encouragé à exprimer ses émotions et à développer son autonomie.

Le modèle institutionnel, en revanche, demeure marqué par une approche **normative et corrective** : les éducateurs doivent gérer un grand nombre de jeunes, souvent en situation de rupture ou de déscolarisation. Le cadre est structurant mais parfois rigide, ce qui limite les interactions affectives et la prise en compte des spécificités individuelles.

3.2. Approche psychosociale

Sur le plan psychosocial, les résultats montrent que le sentiment d'appartenance est un déterminant majeur du bien-être et de la réussite. Les enfants en familles d'accueil bénéficient d'un environnement où les interactions quotidiennes, la chaleur du foyer et la stabilité du cadre de vie nourrissent la sécurité intérieure. Cette stabilité est, selon Erik Erikson (1950), la base de la construction identitaire et de la confiance en soi⁵⁷.

En revanche, dans le contexte institutionnel, les liens sociaux sont souvent temporaires, et le turnover (permanences alternées) du personnel éducatif accentue le sentiment d'instabilité. Les enfants peuvent alors développer une résilience de surface, masquant un besoin profond d'attachement et de reconnaissance. La théorie de l'attachement de Bowlby (1969) éclaire bien cette dynamique : un environnement stable et affectueux favorise un développement émotionnel équilibré, alors qu'un cadre impersonnel peut freiner la maturation affective⁵⁸.

⁵⁶ Rogers, C. (1961). *On Becoming a Person*. Boston: Houghton Mifflin.

⁵⁷ Erikson, E. H. (1950). *Childhood and Society*. New York: Norton.

⁵⁸ Bowlby, J. (1969). *Attachment and Loss*. New York: Basic Books.

Tableau I : Tableau synthétique récapitulant les résultats principaux des deux milieux de placement (performances scolaires, bien-être, sécurité affective)

Critères	CAS de Nianing	Familles d'accueil IRIS	Observation comparative
Moyenne scolaire globale	7,7 / 10	8,8 / 10	Légère supériorité IRIS
Bien-être général (score moyen)	4 / 5	4,7 / 5	Meilleur épanouissement IRIS
Sentiment de sécurité	4,6 / 5	5 / 5	Sécurité perçue plus stable en famille
Accompagnement scolaire	Collectif	Individualisé	Plus de suivi personnalisé chez IRIS
Relation affective	Fonctionnelle	Chaleureuse et continu	Avantage net pour IRIS

L'analyse comparative met en évidence des différences significatives entre les deux modes de placement étudiés. Les enfants vivant dans les familles d'accueil IRIS présentent des performances scolaires plus régulières, un niveau de bien-être supérieur et un sentiment de sécurité affective renforcé. Leur environnement favorise l'épanouissement personnel, la motivation scolaire et la confiance en soi.

Le CAS de Nianing, bien qu'efficace sur le plan éducatif et disciplinaire, montre les limites d'un modèle collectif dans la prise en charge du développement affectif. Le cadre institutionnel reste protecteur, mais il ne remplace pas la fonction affective et symbolique de la famille.

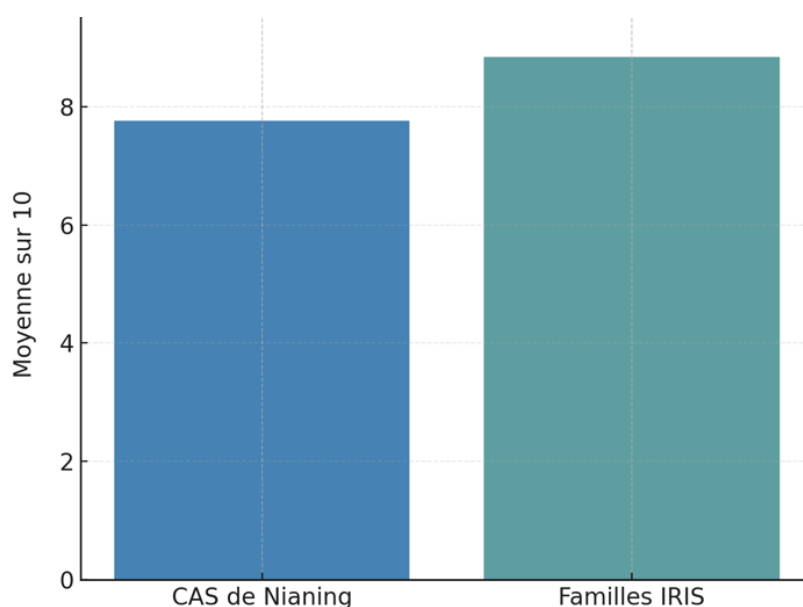


Figure 5 : Moyennes Générales CAS vs IRIS



Figure 6 : Profil de bien-être global CAS vs IRIS

Ces résultats confirment la pertinence de la stratégie nationale visant à promouvoir les familles d'accueil comme alternative à l'institutionnalisation prolongée. Ils suggèrent également de renforcer la formation et le suivi des familles d'accueil, tout en garantissant un accompagnement psychologique adapté aux enfants placés. En définitive, cette étude montre que la famille, sous toutes ses formes, demeure le lieu privilégié du développement global de l'enfant, alliant protection, éducation et affection, trois piliers indissociables de toute politique de protection de l'enfance.

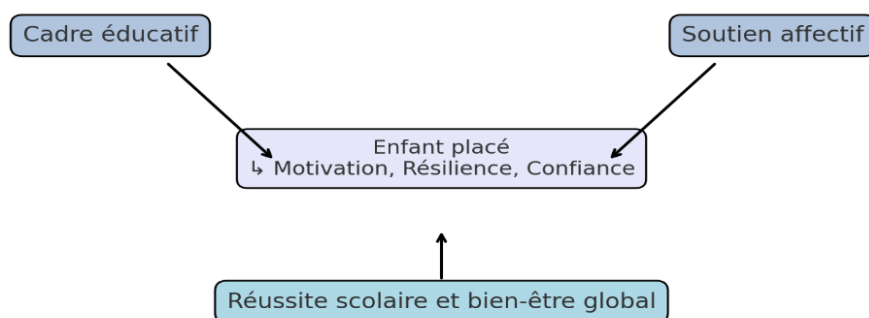


Figure 7 : Synthèse du modèle éducatif intégré

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent mémoire, consacré à l'analyse comparative des performances scolaires des enfants placés en familles d'accueil et ceux placés en institutions, s'inscrit dans une réflexion sur les dispositifs de protection de l'enfance au Sénégal. À travers cette étude, il s'agissait de comprendre comment le milieu de placement influence à la fois la réussite scolaire et le bien-être socio-affectif des enfants pris en charge.

Le travail s'est articulé autour de trois grandes parties. La première a permis de poser le cadre conceptuel et théorique, en définissant les notions de placement familial, d'institution éducative, de réussite scolaire et de développement affectif. Elle s'est appuyée sur les travaux de Bowlby, Bronfenbrenner, Maslow et Rogers, pour montrer que la stabilité relationnelle et le soutien affectif constituent des leviers essentiels du développement de l'enfant.

La deuxième partie a exposé la démarche méthodologique adoptée. L'option quantitative, appuyée par une approche descriptive, a permis de recueillir des données chiffrées et comparables entre deux milieux distincts : le Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing, structure institutionnelle pour garçons, et les familles d'accueil encadrées par la Mission Chrétienne IRIS Dakar. Les outils mobilisés : questionnaires, guides d'entretien et fiches de relevés scolaires ont facilité une analyse rigoureuse et croisée des informations.

Enfin, la troisième partie a été consacrée à la présentation et à l'interprétation des résultats. Les données issues du terrain ont mis en évidence des écarts significatifs entre les deux milieux de placement, tant sur le plan des performances scolaires que sur celui du bien-être et de la sécurité affective.

Sur le plan scolaire, **les résultats montrent que les enfants placés en familles d'accueil obtiennent en moyenne des notes plus élevées et plus régulières que ceux vivant en institution.** Cette différence peut s'expliquer par le suivi individualisé, la proximité affective et la stabilité du cadre familial, qui encouragent la motivation et la persévérance scolaire.

Les enfants du CAS de Nianing, bien qu'encadrés dans un environnement structuré, subissent les contraintes liées au nombre élevé de pensionnaires et au manque de continuité éducative.

Ces constats confirment que la réussite éducative dépend fortement de **la qualité du lien relationnel et du cadre de vie**, rejoignant la pensée de Philippe Meirieu (2001) selon laquelle l'éducation est d'abord une relation de confiance qui ouvre la voie à l'apprentissage.

Sur le plan du bien-être et du développement personnel, l'étude révèle également que **les enfants placés dans les familles IRIS manifestent un niveau de bien-être supérieur.** Ils se

sentent mieux compris, valorisés et en sécurité. Leur environnement favorise un sentiment d'appartenance, facteur déterminant dans la construction identitaire et la stabilité émotionnelle. À l'inverse, le cadre institutionnel, bien qu'assurant la sécurité physique et matérielle, peine à répondre pleinement aux besoins affectifs des enfants. Cette réalité illustre la distinction proposée par Abraham Maslow entre les besoins de sécurité et les besoins d'appartenance, les seconds étant souvent négligés dans les contextes collectifs.

Sur le plan éducatif et psychosocial, l'analyse comparée montre enfin que le modèle familial d'accueil s'aligne davantage sur une approche humaniste et systémique de l'éducation. Il prend en compte la globalité de l'enfant (ses émotions, ses forces et ses fragilités) et crée un environnement propice à la résilience. Le modèle institutionnel, quant à lui, conserve une dimension normative et corrective, nécessaire mais insuffisante pour soutenir l'épanouissement global. Il apparaît ainsi que la protection de l'enfance ne peut se réduire à un cadre disciplinaire ; elle doit intégrer une dimension relationnelle, affective et éducative.

Ainsi, ce travail a permis de mettre en lumière l'impact du milieu de placement sur la réussite scolaire et le bien-être de l'enfant, tout en valorisant le modèle des familles d'accueil comme alternative crédible à l'institutionnalisation prolongée. Il contribue à la réflexion nationale sur les politiques de protection de l'enfance, en offrant une analyse empirique appuyée sur le terrain sénégalais. Il illustre aussi l'importance d'un regard éducatif global, qui intègre à la fois les dimensions cognitives, affectives et sociales du développement. Malgré sa rigueur, l'étude présente certaines limites :

- Le nombre restreint de participants, notamment au CAS, en raison de la rupture scolaire de nombreux enfants ;
- La distance géographique entre les deux terrains, qui a compliqué la coordination des entretiens ;
- Et l'absence de données longitudinales, ne permettant pas de mesurer l'évolution des enfants sur le long terme.

Ces limites n'invalident pas les résultats, mais invitent à approfondir la recherche par des études plus étendues et comparatives, incluant d'autres régions ou structures de prise en charge.

Les résultats de ce travail plaident pour :

- Le renforcement du dispositif de familles d'accueil, par une meilleure formation et un suivi régulier des tuteurs ;
- Une coordination accrue entre les structures d'accueil et les établissements scolaires ;

- La mise en place d'un accompagnement psychologique systématique pour les enfants placés, qu'ils soient en institution ou en milieu familial ;
- Et le développement de recherches mixtes (quantitatives et qualitatives) pour approfondir la compréhension du vécu des enfants placés.

Pour donner une portée concrète aux résultats de cette recherche, il importe de structurer les recommandations selon une logique cohérente et graduée. Trois niveaux d'intervention se dégagent.

Le premier, d'ordre **micro**, concerne l'accompagnement direct des enfants et met l'accent sur la relation éducative individualisée, le soutien affectif, l'écoute et la valorisation, autant d'éléments essentiels pour renforcer la sécurité intérieure et la confiance en soi.

Le second niveau, dit **méso**, renvoie à la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge (éducateurs, enseignants, psychologues et familles d'accueil) afin d'assurer la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant.

Enfin, le **niveau macro** renvoie à la dimension institutionnelle et politique : il s'agit de favoriser un cadre réglementaire et financier propice à la promotion des placements familiaux, tout en soutenant les dispositifs de formation et de supervision des acteurs de terrain. Parallèlement, l'ensemble de ces recommandations doit s'inscrire dans une démarche évaluative permettant d'en apprécier l'efficacité.

Cette évaluation repose sur la définition d'indicateurs de suivi adaptés tels que la progression scolaire, le bien-être psycho-social ou la stabilité du placement et sur la mise en place d'outils de mesure réguliers. Une telle approche vise à garantir la qualité des interventions et à inscrire la protection de l'enfance dans une dynamique durable et évolutive, fondée sur l'observation, la régulation et l'amélioration continue des pratiques.

En définitive, cette étude confirme que la famille, sous ses formes biologiques ou substitutives, demeure le socle fondamental du développement global de l'enfant. La chaleur du foyer, la stabilité affective et la proximité relationnelle apparaissent comme des catalyseurs essentiels de la réussite et de l'épanouissement. Si les institutions telles que le CAS jouent un rôle indispensable dans la protection immédiate, la famille d'accueil offre un modèle plus durable d'insertion, de résilience et d'équilibre personnel.

À travers cette recherche, l'éducateur spécialisé retrouve toute la dimension humaine, sociale et pédagogique de sa mission : celle d'accompagner, de comprendre et de soutenir chaque enfant dans son parcours vers l'autonomie et la dignité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence et théories du développement

- Ainsworth, M. D. S. (1991). *Attachments and other affectional bonds across the life cycle*. In C. M. Parkes, J. Stevenson-Hinde & P. Marris (Eds.), New York: Routledge.
- Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin.
- Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris: Anthropos.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and Loss, Vol. 1: Attachment*. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1988). *A Secure Base: Clinical Applications of Attachment Theory*. London: Routledge.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1968). *Le métier de sociologue*. Paris: Mouton.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'Agir.
- De Singly, F. (1992). *Le soi, le couple et la famille*. Paris: Nathan.
- Erikson, E. H. (1950). *Childhood and Society*. New York: Norton.
- Erikson, E. H. (1968). *Identity: Youth and Crisis*. New York: Norton.
- Maslow, A. H. (1943). *A theory of human motivation*. *Psychological Review*, 50(4), 370–396.
- Meirieu, P. (2001). *Le choix d'éduquer : Éthique et pédagogie*. Paris: ESF Éditeur.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Rogers, C. (1961). *On Becoming a Person*. Boston: Houghton Mifflin.
- Vygotski, L. S. (1934/1997). *Pensée et langage*. Paris: La Dispute.
- Weber, M. (1922). *Économie et société*. Tübingen: Mohr.

Ouvrages et manuels en travail social, éducation et méthodologie

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Autès, M. (1999). *Les paradoxes du travail social*. Paris: Dunod.
- Perrenoud, P. (1994). *La construction du succès et de l'échec scolaire*. Paris: ESF Éditeur.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Rocher, G. (1972). *Introduction à la sociologie générale*. Montréal: HMH.

- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill.
- Conseil Supérieur du Travail Social (2018). *Code de déontologie du travail social*. Paris: Ministère des Solidarités et de la Santé.

Articles scientifiques et études comparatives

- Browne, K. (2009). *The Risk of Harm to Young People in Institutional Care*. Save the Children Fund.
- Chartier, S., & Blavier, A. (2022). *Are Children in Foster Care in Better Psychological Health than Children in Institutions? Child & Family Social Work*.
- Cicchetti, D., & Toth, S. L. (2005). *Child maltreatment. Annual Review of Clinical Psychology, 1*, 409–438.
- Dozier, M., et al. (2018). *Comparing Long-Term Placement Outcomes of Residential and Family Foster Care: A Meta-Analysis. Children and Youth Services Review*. Elsevier. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29333987>
- Leve, L. et al. (2024). *A Systematic Review of the Impact of Placement Instability on Emotional and Behavioural Outcomes Among Children in Foster Care. Clinical Child and Family Psychology Review*. Springer. <https://link.springer.com/article/10.1007/s40653-023-00606-1>
- *Three-year change in the wellbeing of orphaned and separated children in institutional and family-based care settings in five low- and middle-income countries*. (2014). *PubMed*.

Textes officiels et rapports institutionnels

- République du Sénégal, *Code de Procédure Pénale*.
- DGPJS. (2023). *Rapport statistique annuel*. Dakar: Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale.
- DGPJS. (2024). *Rapport statistique annuel 2023*. Dakar: Ministère de la Justice.
- Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. New York: ONU.
- Nations Unies. (2009). *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants*. New York: ONU.
- Nations Unies. (2010). *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement des enfants*. New York: ONU.
- République du Sénégal & UNICEF. (2013). *Stratégie nationale de protection de l'enfance (SNPE)*. Dakar.
- UNICEF. (2017). *Children in Alternative Care*. Global Child Protection Section.

- UNICEF. (2022). *Ending the Institutionalization of Children and Keeping Families Together*. New York: UNICEF Publications.
- UNICEF. (2023). *Rapport mondial sur la protection de l'enfance*. New York: UNICEF Publications.
- UNICEF. (2023). *In Focus: Ending the Institutionalization of Children and Keeping Families Together*. New York: UNICEF Publications.
- Mission Chrétienne IRIS Dakar. (2023). *Statuts et objectifs institutionnels*. Dakar.
- Comité d'Éthique du CNRS (COMETS). (2023). *Avis sur l'usage de l'intelligence artificielle dans la recherche scientifique*. Paris: CNRS.
- Commission de Protection des Données Personnelles du Sénégal (CDP). (2008). *Loi n°2008-12 du 25 janvier 2008 relative à la protection des données à caractère personnel*. Dakar: CDP.

Sources numériques et presse

- Le Quotidien. (2025). *Amélioration des conditions de vie des enfants : Le ministre de la Justice appelle à agir sans relâche*. <https://lequotidien.sn/amelioration-des-conditions-de-vie-des-enfants-le-ministre-de-la-justice-appelle-a-agir-sans-relache/>

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaires enfants CAS - Exemple de celui d'Ali (Chap. 6)

Ali

QUESTIONNAIRE ENFANTS PLACÉS

Étude comparative sur la réussite scolaire et l'insertion sociale selon le type de placement
Les réponses sont anonymes. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

PARTIE A : Informations générales

1. Ton âge : 17 ans

2. Ton sexe : Garçon Filles

3. Où vis-tu actuellement ? Famille d'accueil (IRIS DAKAR) Institution (Centre d'Adaptation Sociale de Nianing)

4. Depuis combien de temps es-tu placé(e) ? Moins de 6 mois 6 à 12 mois Plus d'un an

5. Niveau scolaire actuel : 1^{ère} _____

PARTIE B : Ta scolarité

6. As-tu redoublé une classe depuis ton placement ? Oui Non

7. Es-tu souvent présent(e) à l'école ? Toujours Souvent Parfois Rarement

8. Quelle est ta moyenne générale à l'école ? (si tu la connais) Moins de 8/20 Entre 8 et 10 Entre 10 et 12 Plus de 12

9. As-tu de l'aide pour tes devoirs ? Oui, très souvent Parfois Rarement Jamais

10. Comment te comportes-tu en classe ? Je participe souvent Je suis calme mais je n'interviens pas Je bavarde souvent Je suis souvent sanctionné(e)

PARTIE C : Ton insertion sociale

11. As-tu des amis ? Oui, beaucoup Quelques-uns Très peu Aucun

1

12. Participes-tu à des activités après l'école ? (sport, musique, religion, etc.) Oui, souvent Parfois Rarement Jamais

13. Te sens-tu bien accepté(e) à l'école ? Tout à fait Un peu Pas vraiment Pas du tout

14. Te sens-tu capable de réussir dans la vie ? Oui, beaucoup Moyennement Peu Pas du tout

PARTIE D : Ta vie dans ta famille d'accueil ou institution

15. Es-tu bien traité(e) là où tu vis ? Oui, toujours La plupart du temps Parfois Non

16. Te sens-tu en sécurité là où tu vis ? Tout à fait Un peu Pas vraiment Pas du tout

17. As-tu quelqu'un à qui parler quand ça ne va pas ? Oui, toujours Parfois Rarement Non

18. Es-tu satisfait(e) de ta vie actuelle ? Très satisfait(e) Assez satisfait(e) Peu satisfait(e) Pas du tout satisfait(e)

Annexe 2 : Questionnaires enfants IRIS - Exemple de celui de Joys (Chap.6)

QUESTIONNAIRE ENFANTS PLACÉS

Étude comparative sur la réussite scolaire et l'insertion sociale selon le type de placement

Les réponses sont anonymes. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

PARTIE A : Informations générales

1. Ton âge : **09ans et 10mois**
2. Ton sexe : Garçon **Fille**
3. Où vis-tu actuellement ? **Famille d'accueil (IRIS)** Institution (Centre Polyvalent de Thiaroye)
4. Depuis combien de temps es-tu placé(e) ? Moins de 6 mois 6 à 12 mois **Plus d'un an**
5. Niveau scolaire actuel : **CE2**

PARTIE B : Ta scolarité

6. As-tu redoublé une classe depuis ton placement ? Oui **Non**
7. Es-tu souvent présent(e) à l'école ? **Toujours** Souvent Parfois Rarement
8. Quelle est ta moyenne générale à l'école ? (si tu la connais) Moins de 8/20 Entre 8 et 10 Entre 10 et 12 Plus de 12, **9/10**
9. As-tu de l'aide pour tes devoirs ? **Oui, très souvent** Parfois Rarement Jamais
10. Comment te comportes-tu en classe ? **Je participe souvent** Je suis calme mais je n'interviens pas Je bavarde souvent Je suis souvent sanctionné(e)

PARTIE C : Ton insertion sociale

11. As-tu des amis ? **Oui, beaucoup** **Quelques-uns** Très peu Aucun

12. Participes-tu à des activités après l'école ? (sport, musique, religion, etc.) **Oui**, souvent **Parfois** Rarement Jamais

13. Te sens-tu bien accepté(e) à l'école ? **Tout à fait** Un peu Pas vraiment Pas du tout

14. Te sens-tu capable de réussir dans la vie ? **Oui, beaucoup** Moyennement Peu Pas du tout

PARTIE D : Ta vie dans ta famille d'accueil ou institution

15. Es-tu bien traité(e) là où tu vis ? **Oui**, toujours La plupart du temps Parfois Non

16. Te sens-tu en sécurité là où tu vis ? **Tout à fait** Un peu Pas vraiment Pas du tout

17. As-tu quelqu'un à qui parler quand ça ne va pas ? **Oui**, toujours Parfois Rarement Non

18. Es-tu satisfait(e) de ta vie actuelle ? **Très satisfait(e)** Assez satisfait(e) Peu satisfait(e) Pas du tout satisfait(e)

Annexe 3 : Guide d'entretien semi-directif adressé aux éducateurs de Nianing - Exemple de celui de M. S. F. (Chap.6)

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ POUR ÉDUCATEURS / TUTEURS

Ce guide vise à recueillir des informations complémentaires sur l'enfant placé, du point de vue de son encadrant.

Informations de base

- Nom de l'enfant : Ibrahim
- Nom de l'éducateur / tuteur : _____
- Structure : Famille d'accueil Institution
- Date de l'entretien : 18 / 05 / 2025

1. Suivi scolaire

- Comment décriez-vous les performances scolaires de cet enfant ?
Il a de bons résultats scolaires et il s'améliore de plus en plus selon son enseignement
- Est-il/elle assidu(e) à l'école ? *Oui*
- Participe-t-il/elle activement en classe ?
Il est très actif en classe selon son enseignement
- Avez-vous remarqué une évolution (positive ou négative) depuis le placement ?
Ibrahim s'est beaucoup amélioré. Il a même l'intention de retourner à l'école

2. Relations sociales et comportement

- Comment se passe sa relation avec les autres enfants ?
Il entretient de bons rapports avec les autres pensionnaires
- Présente-t-il/elle des difficultés d'intégration ou de communication ?
Non le mineur ne présente aucune difficulté d'intégration ni de communication

- Avez-vous observé des signes de repli, d'agressivité ou de conflits fréquents ?
À ses débuts Ibrahim était très impétueux mais de plus en plus il apprend à maîtriser ses accès de colère
- A-t-il/elle des relations positives avec les adultes ?
Il est très respectueux des adultes.

3. Bien-être et état émotionnel

- L'enfant semble-t-il épanoui dans son environnement actuel ?
Le mineur est bien à l'aise dans le centre mais exprime son souhait de retourner en famille.
- Manifeste-t-il/elle des signes d'angoisse, de tristesse ou de mal-être ?
Il manifeste des signes de tristesse ou de mal-être souvent quand on évoque avec lui le meurtre qui lui a valu son placement.
- A-t-il/elle tendance à se confier facilement ?
Ibrahim est très calme mais quand il sent le besoin de s'exprimer il le fait
- Bénéficie-t-il/elle d'un cadre affectif sécurisant ?
L'équipe éducative essaie tant bien que mal de lui apporter cette affection nécessaire à l'épanouissement d'un enfant.

4. Implication du référent et accompagnement

- Quels types de soutien lui apportez-vous (éducatif, affectif, matériel) ?
Ibrahim bénéficie d'un suivi psychoéducatif. À cet effet, il est renvoyé à l'école, reçoit le matériel nécessaire pour ses études ainsi que son hygiène corporelle
- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'accompagnement de cet enfant ?
L'absence de figure paternelle est une contrainte à l'épanouissement du mineur.
- Auriez-vous des recommandations à formuler concernant son suivi ?
Maintenir la mesure de placement afin de ^{lui} permettre de poursuivre normalement ses études

5. Observations générales

- Souhaitez-vous ajouter autre chose concernant cet enfant ? *RAI*

Annexe 4 : Guide d'entretien semi-directif adressé aux éducateurs de IRIS - Exemple de celui de
M. B. M. (Chap.6)

**GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ POUR ÉDUCATEURS /
TUTEURS**

*Ce guide vise à recueillir des informations complémentaires sur l'enfant placé, du point de
vue de son encadrant.*

Informations de base

- Nom de l'enfant : _____
- Nom de l'éducateur / tuteur : _____
- Structure : **Famille d'accueil** Institution
- Date de l'entretien : ____ / ____ / ____

1. Suivi scolaire

- Comment décririez-vous les performances scolaires de cet enfant ?
Des performances à saluer. Elle est toujours entre les trois premiers de sa classe.
- Est-il/elle assidu(e) à l'école ?
Oui, elle est assidue à l'école
- Participe-t-il/elle activement en classe ?
**En classe elle participe activement et pose tout le temps des pour mieux
comprendre**
- Avez-vous remarqué une évolution (positive ou négative) depuis le placement ?
Nous avons remarqué une évolution positive depuis son placement.

2. Relations sociales et comportement

- Comment se passe sa relation avec les autres enfants ?
**Au début de son accueil, elle présentait quelques problèmes relationnels vis-à-vis
des autres enfants. Ce qui n'est plus le cas après un temps.**
- Présente-t-il/elle des difficultés d'intégration ou de communication ?
**Non, puisque nous vivons en famille, depuis le début elle est entourée d'une
famille qui l'a aidé à avoir ce dont elle avait besoin, la chaleur familiale.**
- Avez-vous observé des signes de repli, d'agressivité ou de conflits fréquents ?
Quelques fois à ses débuts

- A-t-il/elle des relations positives avec les adultes ?

Oui, ses parents d'accueil

3. Bien-être et état émotionnel

- L'enfant semble-t-il épanoui dans son environnement actuel ?

Oui bien épanoui dans sa famille d'accueil

- Manifeste-t-il/elle des signes d'anxiété, de tristesse ou de mal-être ?

Oui, parfois en pensant à sa maman biologique

- A-t-il/elle tendance à se confier facilement ?

A ses parents d'accueil, oui, comme ils ont eu à développer

- Bénéficie-t-il/elle d'un cadre affectif sécurisant ?

Oui, son cadre familial est bien affectif et sécurisant

4. Implication du référent et accompagnement

- Quels types de soutien lui apportez-vous (éducatif, affectif, matériel) ?

Je lui apporte des soutiens sur tous les plans, holistiques

- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'accompagnement de cet enfant ?

Sa maman biologique promet parfois des choses qu'elle ne respecte pas

- Auriez-vous des recommandations à formuler concernant son suivi ?

Continuer à manifester amour et patience à son égard

5. Observations générales

- Souhaitez-vous ajouter autre chose concernant cet enfant ?

Non

FICHE DE RELEVÉ DES DONNÉES SCOLAIRES

Cette fiche est à remplir par le personnel éducatif ou administratif.

Informations sur l'enfant

Nom de l'enfant :

Âge : **10ans**

Sexe : Garçon **Fille**

Type de placement : **Famille d'accueil** Institution

Établissement fréquenté : **Complexe scolaire des pères maristes à Niakharate**

Niveau scolaire actuel : **CM1**

Durée du placement : Moins de 6 mois 6-12 mois **Plus d'un an**

Données scolaires

Moyenne générale (dernier trimestre/semestre) : **14,53/20**

Nombre de jours d'absence : **0**

Nombre de retards : **0**

Redoublement : Oui **Non**

Participation en classe : **Active** Moyenne Faible

Appréciation générale de l'enseignant : **Bon travail avec mention d'une très bonne conduite**

Observations complémentaires : **Elle a une bonne discipline à l'école**

Annexe 6 : Bulletin de notes enfants CAS - Exemple de celui de Ndiagua (Chap.6)

Matières	1 ^{er} Trimestre			2 nd Trimestre			3 ^{ème} Trimestre		
	R. ¹	C. ²	Total	R.	C.	Total	R.	C.	Total
<u>Langue et communication</u>	28	16	44	34	55	89	40	55	95
<u>Mathématiques</u>	34	30	64	40	54	94	40	60	100
<u>Education artistique</u>	09	-	09	09	-	09	09	-	09
<u>D. M.³</u> (Histo/Géo, IST)	12	08	20	20	16	36	24	16	40
<u>E.D.D.⁴</u> (Vivre dans son milieu-Vivre ensemble)	12	08	20	24	16	40	24	16	40
<u>Arabe</u>						10	09	-	09
<u>Lecture</u>									
<u>Total</u>			153			268			293
<u>Moyenne</u>			8,5			9,24			9,71
<u>Rang</u>			1 ^{er}			1 ^{er}			1 ^{er}
<u>Moyenne annuelle</u>									9,19
<u>Classement annuel</u>									

¹ Maîtrise des Ressources

² Maîtrise de la Compétence

³ Découverte du Monde

⁴ Education au Développement Durable

TABLES DES MATIERES

DÉDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX,.....	v
SOMMAIRE	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	7
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE	11
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET POSITION DU PROBLEME	12
1. Problématique générale	12
2. Objet d'étude et question de recherche	13
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	14
1. Les fondements théoriques du placement de l'enfant	14
2. Enseignements des recherches empiriques internationales	15
3. Analyse critique et justification du choix de recherche	16
CHAPITRE 3 : JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE.....	17
1. Pertinence scientifique	17
2. Pertinence sociale et institutionnelle	17
3. Pertinence pratique et professionnelle.....	18
CHAPITRE 4 : CADRE DE RÉFÉRENCE STRICTO SENSU	19
1. Les fondements théoriques du placement de l'enfant	19
1.1. Le placement comme mesure de protection	19
1.2. La théorie de l'attachement et le rôle du milieu familial	21
1.3. Les limites structurelles du modèle institutionnel.....	21
2. Les dimensions éducatives et psychosociales du placement.....	22
2.1. La réussite scolaire : un indicateur d'intégration sociale	22

2.2. Le développement psycho-social et la résilience	22
3. Les fondements psychologiques et éducatifs du développement de l'enfant placé	23
3.1. La perspective de Jean Piaget : le développement cognitif et l'apprentissage socialisé	23
3.2. La théorie socio-constructiviste de Lev Vygotski : le rôle du milieu et de la médiation	24
3.3. La théorie de l'apprentissage social d'Albert Bandura : l'imitation et les modèles de comportement	24
4. La protection de l'enfance comme cadre global d'analyse	24
5. Articulation théorique et hypothèse de recherche	25
CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	26
1. Objectif général	26
2. Objectifs spécifiques	26
DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE	27
CHAPITRE 6 : OPTION MÉTHODOLOGIQUE ET STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE	28
1. Méthode de recherche	28
1.1 Choix et justification de la méthode	28
1.2 Pertinence de l'approche adoptée	28
1.3. Démarche empirique et articulation des outils	29
2. TYPE DE RECHERCHE	30
2.1 Nature descriptive et comparative	30
2.2 Finalité appliquée de la recherche	30
2.3 Dispositif et déroulement méthodologique	31
3. ORIENTATION NORMATIVE ET STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE	31
3.1 Positionnement du chercheur	31
3.2 Cadre épistémologique et approche compréhensive	32
3.3 Portée normative et valeurs éducatives	32
CHAPITRE 7 : L'UNIVERS DE LA RECHERCHE	33
1. Terrain géographique d'étude	33
1.1. Présentation du Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing	33

1.2. Présentation du programme IRIS Dakar	34
1.3. Contexte national de la protection de l'enfance	35
2. Population ciblée	36
2.1. Critères de sélection des participants	36
2.2. Description des échantillons.....	36
2.3. Justification du choix de ces acteurs	37
CHAPITRE 9 : LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE	38
1. Contraintes méthodologiques et de terrain.....	38
1.1. Accès facilité mais échantillon restreint au CAS de Nianing	38
1.2. Contraintes logistiques au sein du CAS	38
1.3. Contraintes liées au site d'IRIS Dakar	39
2. Limitations dans la disponibilité et la qualité des données	39
2.1. Hétérogénéité des relevés scolaires.....	39
2.2. Manque de réponses de certains encadrants scolaires.....	39
3. Limites analytiques et interprétatives.....	40
3.1. Taille réduite de l'échantillon	40
3.2. Disparité entre les contextes de placement	40
3.3. Influence de la posture du chercheur.....	40
CHAPITRE 10 : L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.....	41
1. Confidentialité et anonymat des participants	41
1.1. Respect de la vie privée et anonymisation des données.....	41
1.2. Protection des informations sensibles	41
2. Consentement éclairé et participation volontaire	42
2.1. Information claire des participants	42
2.2. Autorisations institutionnelles et implication des responsables.....	42
3. Bien-être des enfants et posture du chercheur.....	42
3.1. Préserver le bien-être psychologique	42
3.2. Neutralité et réflexivité.....	42
3.3. Responsabilité sociale et finalité éducative.....	43
4. Usage raisonné des outils numériques et de l'intelligence artificielle	43

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	44
CHAPITRE 11 : PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	45
1. Résultats issus du Centre d'Adaptation Sociale (CAS) de Nianing.....	45
1.1. Profil général des enfants enquêtés	45
1.2. Résultats scolaires et comportement éducatif	45
1.3. Données issues des questionnaires et entretiens	46
1.4. Interprétation globale des tendances observées	47
2. Résultats issus du programme IRIS (Familles d'accueil)	48
2.1. Profil général des enfants enquêtés	48
2.2. Résultats scolaires et accompagnement éducatif	48
2.3. Données issues des questionnaires et entretiens	49
2.4. Interprétation globale des tendances observées	50
CHAPITRE 12 : ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES DEUX MILIEUX DE PLACEMENT	51
1. Comparaison des performances scolaires	51
2.1. Résultats observés	51
2.2. Interprétation des différences	51
2. Comparaison du bien-être et de la sécurité affective	52
2.1. Données quantitatives	52
2.2. Analyse des écarts	52
3. Lecture éducative et psychosociale des résultats	53
3.1. Approche éducative.....	53
3.2. Approche psychosociale.....	53
CONCLUSION GÉNÉRALE	56
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXES	64
TABLES DES MATIERES	75